Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Lundi 30 juin 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°667 ■

HYDROCARBURES

Signature d'un accord-cadre entre ALNAFT et la société omanaise PETROGAS

P 16

COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DIPLOMATIE ÉNERGÉTIQUE

L'Algérie conforte son leadership régional

Avec un paysage énergétique mondial en pleine recomposition, l'Algérie affirme avec conviction sa vocation de puissance régionale incontournable. Le pays déploie une stratégie énergétique volontariste, fondée sur la coopération et la diplomatie, multipliant ainsi les initiatives pour renforcer sa présence sur la scène africaine et internationale. C'est ce qu'a expliqué Sofiane Ouffa, directeur de la coopération internationale au ministère de l'Énergie et des Mines, lors de son intervention sur la « Chaîne I » de la radio nationale. P 3

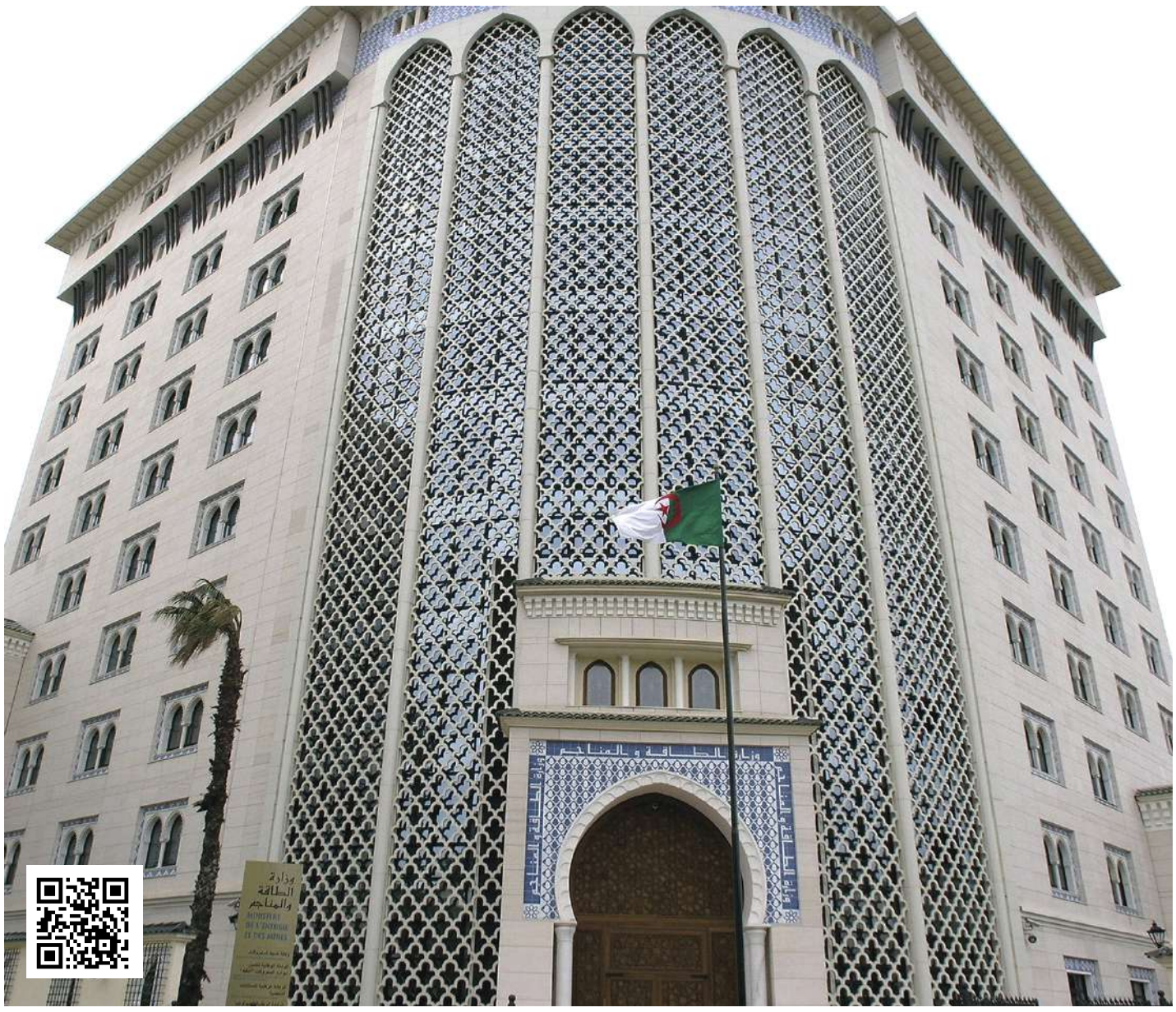

COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET TRANSITION NUMÉRIQUE

Les recommandations de la CNUCED

Dans un contexte où la transition numérique devient un levier stratégique de diversification économique, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a récemment publié une évaluation approfondie de l'état de préparation de l'Algérie au commerce électronique.

P 5

FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINE PRÉVUE EN ALGÉRIE

M. Rezig préside une réunion de suivi des préparatifs

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, samedi, une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs en cours pour l'organisation de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre 2025 au Palais des expositions (Alger), indique un communiqué du ministère.

P 4

BON DÉROULEMENT DES EXAMENS OFFICIELS

Le ministre de l'Éducation nationale salue une synergie entre les secteurs

Le ministre de l'Éducation nationale, Dr Mohamed Seghir Saâdaoui, a reçu au siège du ministère à El Mouradia (Alger) les ministres ainsi que des représentants d'institutions et d'organismes nationaux ayant contribué au bon déroulement des examens nationaux pour la session 2025.

P 2

EMBELLISSEMENT DE BORDJ EL KIFANE

Un air de Havane P 2

L'ALGÉRIE, DESTINATION TOURISTIQUE

Cap sur une stratégie durable P 5

ALGER

Une grande gare ferroviaire à Bab Ezzouar pour améliorer l'interconnexion multimodale P 4

DIPLOMATIE

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie au Laos

Le gouvernement du Laos a donné son agrément à la nomination de M. Azeddine Bechka en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République démocratique populaire Lao avec résidence à Hanoi, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Accord à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie au Kenya

Le gouvernement kenyan a donné son agrément à la nomination de M. Farid Ouahid Dahmane en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Kenya, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

EMBELLISSEMENT DE BORDJ EL KIFANE

Un air de Havane

La commune de Bordj El kifane à l'Est d'Alger se transforme. Petite bourgade réputée comme le petit Paris d'Alger, Bordj El kifane mue et agréablement, sous l'impulsion de ses habitants et des commerçants, qui ont décidé de lui redonner son lustre d'antan. Les murs se couvrent de bleu, de rose, de jaune ou de vert, dans une harmonie qui évoque les célèbres rues colorées de la Havane, tout en restant ancrée dans l'esprit méditerranéen et populaire d'Alger. Cette deuxième vie devient ainsi un lieu de créativité urbaine, où l'art se mêle au quotidien des habitants.

Par Réda Hadi

Cette commune, autrefois discrète, s'impose désormais comme un exemple d'initiative artistique et populaire, attirant l'attention par sa nouvelle identité visuelle. Des artistes locaux et même d'autres wilayas, ont réalisé de nombreuses fresques sur les façades des maisons situées le long de l'artère principale. Ces œuvres murales, à la fois spontanées et travaillées, transforment les murs ordinaires en galeries à ciel ouvert. Le quartier, autrefois terne, rayonne aujourd'hui d'une énergie nouvelle. Alger découvre dans ce projet un moyen d'expression citoyenne, où la couleur devient une voix. Alger voit ainsi émerger un espace réenchanté, où les initiatives locales prennent le pas sur les grands projets institutionnels. Les habitants ont compris que la beauté d'un lieu peut naître d'une volonté collective de changement. En repeignant les façades, ils restaurent aussi une certaine dignité urbaine, un attachement à leur environnement, une envie de mieux vivre ensemble. Cette transformation donne à Alger un souffle artistique qui contraste avec la monotonie architecturale souvent constatée dans certaines communes périphériques.

Le quartier, en s'appropriant le style coloré de La Havane, revendique aussi une modernité culturelle ancrée dans son propre contexte. Il ne s'agit pas de copier un modèle étranger, mais de s'en inspirer pour créer quelque chose d'original, authentique et profondément algérien. Dans cette partie d'Alger, la couleur devient un langage commun, un trait d'union entre les générations et les sensibilités.

La réussite de ce quartier repose sur une alchimie rare entre spontanéité populaire et talent artistique. Les habitants n'ont pas attendu de grands financements ou de plans d'aménagement pour embellir leur cadre de vie. Ils ont simplement pris l'initiative de changer leur quotidien, à coups de pinceaux, de peinture et de solidarité. Alger, à travers Bordj El Kifane, redécouvre les vertus de la participation citoyenne.

La métamorphose est visible, réelle et saluée.

POSTE FRONTALIER D'EL AYOUN

Plus de 26 000 Euros saisis sur une passagère

Les services de l'inspection des voyageurs au niveau du poste frontalier d'El Ayoun, en coordination avec la police des frontières, ont réussi à saisir 26 550 euros. Le montant a été découvert en possession d'une voyageuse qui s'apprêtait à quitter le territoire national, suite à une fouille minutieuse.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des missions régulières des services douaniers visant à contrôler la circulation des voyageurs à travers les points de passage frontaliers, et fait suite à un contrôle de routine. Elle témoigne également des efforts continus des douanes algériennes pour appliquer strictement les dispositions législatives et réglementaires relatives au contrôle des changes et à la circulation des capitaux depuis et vers l'étranger.

DGSN

Un Concours de recrutement de 1000 inspecteurs de police

La Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) a lancé un concours de recrutement et de formation pour des postes d'inspecteurs de police, au titre de l'année 2025. Cette sélection se fera sur la base de diverses épreuves.

Ce concours d'envergure vise à pourvoir un total de 1000 postes d'inspecteurs de police. Les opportunités sont réparties comme suit : 900 postes sont dédiés aux candidats masculins, et 100 postes sont ouverts aux candidates féminines.

REPRÉSENTANT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Premier ministre se rend à Séville pour participer à la 4e Conférence internationale sur le financement du développement

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, se rend, dimanche, à Séville (Espagne) pour participer à la 4e Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), indique un communiqué des services du Premier ministre.

"Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, se rend, dimanche 29 juin 2025, à Séville (Espagne) pour participer à la 4e Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), prévue du 30 juin au 3 juillet 2025", lit-on dans le communiqué.

"Les participants à cette conférence examineront diverses questions liées à la problématique du financement du développement, notamment l'état de mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba visant à soutenir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en vue de formuler des propositions et des solutions collectives à même de soutenir les efforts de développement et de combler le déficit de financement", selon la même source.

BON DÉROULEMENT DES EXAMENS OFFICIELS

Le ministre de l'Éducation nationale salue une synergie entre les secteurs

Le ministre de l'Éducation nationale, Dr Mohamed Seghir Saâdaoui, a reçu au siège du ministère à El Mouradia (Alger) les ministres ainsi que des représentants d'institutions et d'organismes nationaux ayant contribué au bon déroulement des examens nationaux pour la session 2025. Dans un communiqué, le ministère a indiqué que cette rencontre visait à rendre hommage à l'ensemble des partenaires impliqués. Le ministre a salué leur engagement et a exprimé sa profonde reconnaissance pour les efforts déployés par les structures qu'ils dirigent. Il a mis en avant l'efficacité de la coordination entre ces institutions et les services du ministère, tant au niveau central que local, soulignant que cette synergie a permis d'assurer une organisation exemplaire des examens, dans un climat de calme, de rigueur et de discipline.

Dr Saâdaoui a par ailleurs affirmé que ce succès collectif témoigne de l'harmonie interinstitutionnelle et de la mobilisation continue en faveur de l'école algérienne.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DIPLOMATIE ÉNERGÉTIQUE

L'Algérie conforte son leadership régional

Avec un paysage énergétique mondial en pleine recomposition, l'Algérie affirme avec conviction sa vocation de puissance régionale incontournable. Le pays déploie une stratégie énergétique volontariste, fondée sur la coopération et la diplomatie, multipliant ainsi les initiatives pour renforcer sa présence sur la scène africaine et internationale. C'est ce qu'a expliqué Sofiane Ouffa, directeur de la coopération internationale au ministère de l'Énergie et des Mines, lors de son intervention sur la « Chaîne I» de la radio nationale.

Par Mourad A

Selon M. Ouffa, l'Algérie adopte aujourd'hui une politique énergétique responsable, flexible et résolument tournée vers la durabilité. L'énergie y est perçue non seulement comme un levier de développement économique et social, mais aussi comme un instrument de paix.

Cette orientation s'est pleinement traduite à l'occasion du 17e sommet USA-Afrique, où le ministre Mohamed Arkab, représentant le président de la République, a réaffirmé la nécessité de soutenir le développement des infrastructures énergétiques africaines, tout en défendant une transition énergétique adaptée aux réalités du continent. Sofiane Ouffa a souligné que « beaucoup de pays africains disposent de richesses naturelles, qu'elles soient fossiles ou renouvelables, mais ne peuvent en profiter faute d'infrastructures ». C'est précisément dans cette lacune structurelle que l'Algérie entend jouer un rôle moteur, en partageant son expertise et en contribuant à la réalisation d'infrastructures capables de transformer ces ressources en leviers de croissance. « L'expérience algérienne est mise au service des pays frères africains, notamment en matière de distribution d'électricité et de gaz », a-t-il précisé. Au cœur de cette stratégie se tissent des partenariats solides et durables. La relation avec les États-Unis en est un exemple marquant, forte de plus de soixante ans de coopération dans le secteur des hydrocarbures. L'usine de turbines à gaz de Batna, fruit de la collaboration entre Sonelgaz et General Electric, est d'ailleurs souvent citée comme un modèle de "partenariat réussi avec les États-Unis d'Amérique". « C'est un partenariat réussi que nous comptons reproduire dans d'autres pays africains », a affirmé Ouffa.

Sur le plan interne, l'Algérie avance également à grands pas vers la transition énergétique. Un vaste programme visant à produire 15 000 MW d'énergie solaire a été lancé, dont 6 200 MW sont déjà en cours de réalisation, avec des livraisons prévues à l'horizon 2025-2026. Ce projet s'inscrit dans une vision plus large qui mise sur le développement des énergies renouvelables, de l'hydrogène et de la pétrochimie pour consolider l'indépendance énergétique du pays et préparer l'après-pétrole.

En matière de valorisation industrielle, l'Algérie entend désormais tirer davantage de valeur ajoutée de ses ressources. « Nous ne voulons plus exporter seulement du brut. L'objectif est de développer une industrie pétrochimique intégrée qui produise localement les matières premières nécessaires à nos industries », a expliqué le responsable, évoquant notamment les discussions en cours avec des partenaires chinois, européens, américains, malaisiens et indonésiens. La récente signature d'un accord entre Sonatrach et le groupe omanais Bahwan pour l'extension d'une usine à Oran illustre parfaitement cette orientation.

L'Algérie, qui dispose du troisième stock mondial de gaz de schiste, ne cache pas non plus son ambition d'ouvrir le débat sur l'exploitation de cette ressource, en misant sur un dialogue scientifique et technique dépassant les clivages idéologiques. Dans cette perspective, elle promeut un modèle fondé sur la maîtrise technologique, l'efficacité énergétique et la diversification des sources, afin de faire face aux incertitudes des marchés mondiaux.

L'Algérie au cœur des dynamiques énergétiques africaines

L'action diplomatique énergétique de l'Algérie s'exprime également à travers sa forte implication dans les institutions continentales, renforçant ainsi ses "partenariats africains". Le pays abrite depuis 2008 le siège de la Commission africaine de l'énergie (AFREC), dont le siège officiel a été inauguré récemment à Alger. Ce symbole traduit la reconnaissance par l'Union africaine du rôle de l'Algérie en matière de leadership énergétique. « Nous avons toujours œuvré pour que cette institution puisse appuyer les États africains dans l'élaboration de politiques énergétiques équilibrées et équitables », a rappelé Ouffa, insistant sur l'importance de la justice énergétique à l'échelle continentale. Sur le terrain, les entreprises algériennes se déploient de plus en plus au-delà des frontières. Sonelgaz est aujourd'hui active dans plusieurs pays africains comme l'Éthiopie, l'Ouganda, le Bénin ou encore la Côte d'Ivoire, dans le cadre d'une stratégie d'expansion qui vise à faire bénéficier le continent du savoir-faire national. D'autres sociétés du secteur de l'énergie et des mines accompagnent ce mouvement, soutenues par une volonté politique claire et une capacité technique confirmée.

L'appel d'offres Algeria Bid Round 2024, premier du genre lancé dans le cadre du nouveau code des hydrocarbures de 2019, illustre l'ouverture du secteur au partenariat international. Ouffa a rappelé que moins de 50 % du territoire algérien a été exploré jusqu'à présent, ce qui constitue une réserve stratégique considérable. Ce processus vise à accroître la production, satisfaire la demande nationale croissante et maintenir la position de l'Algérie comme fournisseur fiable sur la scène mondiale. À la question des prix du pétrole et de la volatilité des marchés, Ouffa s'est montré mesuré : « Les prix sont actuellement satisfaisants, mais l'Algérie, en concertation avec ses partenaires de l'OPEP+, continue de travailler pour leur stabilité au profit des producteurs comme des consommateurs ». Il a insisté sur le rôle du mix énergétique, de la maîtrise technologique et de la coopération internationale pour s'adapter à ces fluctuations.

L'ALGÉRIE, DESTINATION TOURISTIQUE

Cap sur une stratégie durable

Par Sirine R

Alors que l'été bat son plein et que nos charmantes communes côtières s'activent pour accueillir les estivants, le sujet du tourisme en Algérie retrouve une place centrale dans nos discussions. Avec un potentiel absolument immense, le secteur cherche encore son plein envol pour devenir un véritable moteur économique, tant au niveau local que national. C'est une observation partagée par le professeur Arezki Chenane, économiste à l'université de Tizi Ouzou, qui met en avant la nécessité d'une vision claire et d'une stratégie solide sur le long terme. Le professeur Chenane a rappelé toutefois que nos richesses ne suffiront pas à faire éclore un écosystème touristique pleinement développé sans une organisation réfléchie, un accompagnement structuré et une planification minutieuse.

Le professeur Chenane a évoqué notamment les plus de 200 zones d'expansion touristique identifiées dans le schéma national d'aménagement du territoire. Ces espaces, pensés pour offrir un cadre stimulant à l'investissement et au développement d'infrastructures, présentent encore, pour la plupart, des défis en matière de viabilisation et d'attractivité pour les investisseurs. Il a pointé du doigt la nécessité d'améliorer la coordination entre les divers acteurs, de fluidifier les démarches liées au foncier, et surtout, de renforcer une gouvernance claire, notamment au niveau local. Les communes, selon lui, sont souvent en retrait de la dynamique touristique, alors qu'elles sont les premières à pouvoir la dynamiser.

L'un des aspects à optimiser, relevé par l'économiste, concerne la fiscalité locale. Si la taxe de séjour est bien perçue à la source dans les hôtels, d'autres sources de revenus prometteuses comme la location saisonnière, l'utilisation des espaces publics ou l'accès aux sites touristiques pourraient davantage bénéficier aux communes, à condition de mettre en place des outils plus efficaces de recensement et de collecte.

Le secteur présente également une certaine informalité, notamment dans l'hébergement. L'accueil chez l'habitant, pourtant autorisé légalement, reste sous-exploité, et de nombreuses résidences sont louées en dehors de tout cadre réglementaire. Cette situation prive les collectivités de potentielles recettes et laisse les touristes dans un cadre moins sécurisé.

Pour le professeur Chenane, il est essentiel de créer des structures locales capables de recenser, d'accompagner et de réguler ces activités, en s'appuyant sur le numérique pour apporter visibilité et transparence. Mais au-delà de la saison estivale et de la seule façade littorale, le professeur a insisté sur l'importance de concevoir le tourisme dans toute sa globalité.

CONSEIL DE LA NATION

M. Nasri se réunit avec la délégation participant aux travaux de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri a présidé une réunion d'orientation avec les membres de la délégation du Conseil de la nation qui prendra part à la 32e session de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), prévue à Porto (Portugal) du 29 juin au 3 juillet 2025, indique samedi un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Après avoir suivi un exposé sur l'ordre du jour des réunions, M. Nasri a réaffirmé "l'importance de la diplomatie parlementaire dans la consolidation des relations entre

les pays mais aussi dans le développement de solutions adéquates aux différents défis auxquels le monde est confronté, notamment économiques et sécuritaires, au vu d'une conjoncture internationale et régionale extrêmement tendue et complexe".

Il a, à ce titre, souligné "la nécessité d'exprimer les positions de l'Algérie tout en œuvrant au renforcement de la coordination et de l'action parlementaire conjointe au mieux des peuples et de leurs causes légitimes".

Le Conseil de la nation participera à cette session avec une délégation composée du vice-président du Conseil, Omar Khemayas, et des sénateurs Dalila Bendjoudi et Youcef Larab ainsi que du sous-directeur à la direction des Affaires des membres du Conseil, Salim Rahmouni, conclut le communiqué.

FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINE PRÉVUE EN ALGÉRIE

Rezig préside une réunion de suivi des préparatifs

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, samedi, une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs en cours pour l'organisation de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre 2025 au Palais des expositions (Alger), indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue en présence du secrétaire général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), d'un représentant du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), d'opérateurs économiques et de représentants d'institutions économiques nationales, a permis d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs de cet événement économique continental, notamment en ce qui concerne les domaines d'investissement prioritaires et les contrats d'exportation susceptibles d'être signés à cette occasion, précise le communiqué.

Dans son allocution, le ministre a insisté sur la nécessité pour tous les acteurs de joindre leurs efforts afin de garantir le succès de cet événement économique majeur, qui devrait enregistrer une large participation de représentants gouvernementaux, d'institutions économiques africaines, ainsi que d'entreprises et d'opérateurs économiques de tout le continent.

ALGER

Une grande gare ferroviaire à Bab Ezzouar pour améliorer l'interconnexion multimodale

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) envisage de réaliser une grande gare ferroviaire à Bab Ezzouar (Alger), en même de constituer "un nouveau pôle urbain" qui contribuera à améliorer l'interconnexion multimodale, selon un responsable de l'agence.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la participation de l'ANESRIF à la 56e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA 2025), du 23 au 28 juin, le directeur chargé de la communication au sein de l'agence, Abdelkader Mazar a précisé que la gare reliera les lignes ferroviaires longues distances à celles de la banlieue d'Alger, tout en étant connectée aux moyens de transport urbain, à l'instar du métro, du tramway et des taxis, pour une organisation plus efficace du trafic ferroviaire dans la capitale.

"Des normes strictes" ont été mises en place pour le choix du bureau d'études chargé de la conception, en vue de garantir un haut standing pour la capitale.

Par ailleurs, le responsable a fait état de l'avancement du projet de la ligne minière ouest Béchar-Gara Djebilet (Tindouf), dont la livraison est prévue à la fin de l'année en cours, soit "avant les délais contractuels fixés à mars 2026".

Ce projet, qui s'étend sur une distance de 950 km, est réalisé en "un temps record", en dépit des défis techniques, géographiques et climatiques, eu égard à l'importance stratégique que lui accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, at-il précisé, soulignant que le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base "suit quotidiennement l'état d'avancement des travaux via des plateformes numériques fournissant des données en temps réel".

S'agissant du premier tronçon de la ligne, qui s'étend sur 200 km entre Béchar et les frontières de la wilaya de Béni Abbès, dont la réalisation est supervisée par des entreprises publiques, M. Mazar a indiqué que la 2e partie de ce tronçon (107 km) est à sa phase finale, la pose des rails ayant débuté, et sera livrée avec la gare de Hammaguir à la fin de l'année en cours.

Le président de la République avait procédé, en avril dernier, à la mise en service du tronçon dépendant de Bechar à Abadla sur une distance de 100km. Aussi, le tronçon s'étend du point kilométrique 200 jusqu'à Oum El Assel (Tindouf) sur une distance de 440km, dont la réalisation est assurée par la société COSIDER Travaux Publics et l'entreprise chinoise CRCC, connaît des progrès notables, notamment avec le lancement des travaux de réalisation des gares de Hassi-Khebbi et Tebelbala.

S'agissant du tronçon dépendant de Tindouf à Gara-Djebilet (135km), les travaux de pose des rails sont presque achevés, parallèlement à l'avancement des travaux de la gare de Gara-Djebilet. Le tronçon Oum El Assel-Tindouf (175km),réalisé par des entreprises publiques, enregistre, quant à lui, une grande progression, l'opération de pose des rails et la réalisation des gares d'Oum El-Assel et de Tindouf ayant été lancées.

La ligne ferroviaire sera dotée de 30 stations de croisement, dont deux stations de bifurcation pour une plus grande fluidité du trafic.

Des traverses monobloc en béton de 2,6 mètres de long, pouvant supporter de lourdes charges, ont également été utilisées, permettant ainsi l'exploitation de trains avec une charge nette de 22,100 tonnes par voyage.

Pour ce qui est de la ligne minière Est Annaba-Bled El Hadba (Tébessa) sur une distance de 422 km, M. Mazar a souligné que l'ANESRIF est à pied d'œuvre pour la livraison des différents tronçons avant les délais impartis, notamment après la visite effectuée fin mai, par le ministre du secteur, M. Lakhdar Rekhroukh, au site où le début de la réception de certains tronçons avait été annoncé.

Dans le même contexte, M. Mazar a évoqué le projet de la ligne des Hauts-Plateaux, s'étendant de Tébessa (Est) à Sidi Bel Abbès (Ouest), dont la plupart des tronçons ont été achevés, tandis que le tronçon Tissemsilt-Tiaret (60 km) devrait être livré au cours de l'année prochaine.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	440,00	420,00	-4,55	-0,68	-0,55	8,10	7,14	3500	1 470 000,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 425,00	1430,00	0,35	0,59	1,43	0,00	-	10577	15 125 110,00
BIOPHARM	BIO	2 450,00	NC	0,00	-0,73	4,04	7,35	7,35	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2299,00	-0,04	-0,04	1,28	12,09	5,44	2150	4 942 850,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,45	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	405,00	0,00	0,00	-3,01	2,03	-	100	40 500,00

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 24 جوان 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 24 Juin 2025

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعار التجزئة[1] دج / كلغ		المنتجات
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	57	65	50	البطاطا	خضر طازجة	
	Tomate	66	77	55	الطماطم		
	Oignon sec	41	48	34	البصل الجاف		
	Ail vert	210	232	188	الثوم الخضراء		
	Carotte	89	100	78	الجزر		
	Navet	88	99	77	لفت		
	Poivron	102	115	89	الفلفل الاخضر		
	Piment	126	141	110	الفلفل الحار		
	Courgette	80	93	68	الكوسة		
	Haricot vert	189	211	167	الفاصولياء الخضراء		
	Laitue	101	113	89	الخس		
Fruits frais	Pomme locale	417	487	348	التفاح المحلي	فواكه طازجة	
	Datte	575	702	448	التمر		
	Banane	425	435	413	الموز		
	Melon	119	135	103	البطيخ الاصفر		
	Pastèque	89	103	74	البطيخ الاحمر		
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1755	1893	1614	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني	
	Poulet de chair	418	431	405	الدجاج		
	Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)		
	Lait de vache (Litre)	94	100	89	حليب البقر (لتر)		

COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET TRANSITION NUMÉRIQUE

Les recommandations de la CNUCED

Dans un contexte où la transition numérique devient un levier stratégique de diversification économique, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a récemment publié une évaluation approfondie de l'état de préparation de l'Algérie au commerce électronique.Cette étude, élaborée dans le cadre de l'initiative "eTrade for all", dresse un état des lieux sans complaisance mais porteur d'espoir, proposant un ensemble de recommandations ambitieuses pour libérer le potentiel du secteur.

Par Mourad A.

Selon le rapport, le commerce électronique ne représente aujourd'hui que 0,8 % du PIB algérien. Malgré une progression notable, notamment dans les services et le paiement en ligne, le secteur reste freiné par plusieurs contraintes structurelles. Parmi celles-ci figurent l'absence de stratégie nationale spécifique, une fragmentation institutionnelle, la prépondérance des paiements en espèces et un manque de confiance des consommateurs. À titre d'exemple, bien que le nombre de paiements en ligne soit passé de 4,4 à 12,9 millions entre 2020 et 2024, près de 90 % des transactions continuent de s'effectuer à la livraison en espèces.

En parallèle, le nombre d'e-commerçants enregistrés a bondi de 92 % par an depuis 2020, atteignant 3 988 en mars 2024, mais l'essentiel de leur activité reste cantonné au marché local.

Face à ce constat, la CNUCED appelle à la mise en œuvre de réformes coordonnées à travers sept axes d'intervention. Une première recommandation majeure est d'élaborer une stratégie nationale de développement du commerce électronique, alignée avec la stratégie numérique 2025-2030 pilotée par le Haut-Commissariat à la Numérisation (HCN). « L'Algérie dispose d'une base technologique solide. Il est désormais temps de créer un cadre institutionnel clair, fédérateur et favorable au développement du commerce numérique », souligne le rapport.

Sur le plan des infrastructures TIC, l'Algérie affiche des indicateurs encourageants : un taux d'utilisation d'Internet de 76,9 %, une couverture 4G de plus de 90 %, et une croissance rapide du réseau FTTH (fibre optique à domicile), passé de 2 % en 2020 à 23 % en 2024. La CNUCED recommande toutefois d'accompagner les PME dans leur transition numérique, en généralisant l'accès à la fibre, en soutenant la création de contenu local et en exploitant les mégadonnées.

Par ailleurs, avec un volume de livraisons multiplié par neuf depuis 2018, la logistique du dernier kilomètre progresse. Cependant, le commerce électronique international reste marginal, malgré une diaspora algérienne très présente. Pour y remédier, la CNUCED suggère de simplifier les procédures douanières, de formaliser les acteurs de la livraison, et de créer un guichet unique électronique pour les exportations en ligne.

Le développement des paiements électroniques est considéré comme crucial pour instaurer la confiance dans l'e-commerce. En 2024, la valeur des opérations par carte a atteint 4 335 milliards de DZD, mais il est à noter que 85 % de ces transactions concernent encore des retraits en espèces. Pour la CNUCED, il est impératif d'accélérer l'inclusion financière, particulièrement pour les femmes et les jeunes, de promouvoir le paiement mobile et les e-wallets, et d'inciter les cyberconsommateurs par des avantages fiscaux et commerciaux.

En ce qui concerne le cadre juridique, l'Algérie a connu des avancées notables, notamment avec les lois sur le e-commerce, la protection des données et la cybersécurité. Toutefois, l'évaluation révèle l'absence d'un cadre spécifique pour les cyberconsommateurs et un faible recours à la signature électronique. Face à ces lacunes, il est recommandé de réviser la loi sur le commerce électronique, de créer un label de confiance pour les sites marchands, et de faciliter l'enregistrement des noms de domaine en « .dz ».

Enfin, bien que l'écosystème des start-up en Algérie progresse, avec 1 750 entreprises labellisées fin 2023, l'accès au financement demeure une difficulté majeure, 44 % des e-commerçants ayant recours à des financements informels.

De surcroît, l'offre de formation actuelle est souvent déconnectée des besoins réels du secteur. Face à ces constats, la CNUCED propose de renforcer la formation universitaire en numérique, de promouvoir les compétences en cybersécurité, marketing digital et gestion des données, et d'élargir le crowdfunding tout en activant les fonds d'investissement régionaux.

ALLOCATION SPÉCIALE DE SCOLARITÉ

Le décret portant son attribution publié au JO

Le Décret exécutif relatif à l'allocation spéciale de scolarité et fixant les conditions et les modalités de son attribution, a été publié au dernier Journal officiel N° 40 du 29 juin 2025.

« Le présent décret a pour objet de fixer les conditions et les modalités d'attribution de l'allocation spéciale de scolarité créée par les dispositions de l'article 1er du décret exécutif n° 21-61 du 25 Joumada Ethania 1442 correspondant au 8 février 2021 susvisé », est d'emblée mentionné dans l'article 1

« Une allocation spéciale de scolarité citée à l'article 1er ci-dessus, dont le montant est fixé à cinq mille dinars (5.000 DA), est attribuée à chaque élève appartenant à l'une des catégories sociales citées à l'article 3 ci-dessous, et inscrit régulièrement auprès d'un établissement public d'éducation et d'enseignement ou d'un établissement public d'éducation et d'enseignement spécialisé, stipule l'article 2 dudit décret

L'allocation spéciale de scolarité est ainsi, attribuée une (1) fois avant le début de chaque année scolaire, à chaque élève :

— issu d'une famille démunie dont les parents ou le tuteur ne dispose(nt) d'aucun revenu ;

— dont le revenu mensuel de chacun des parents ou du tuteur, est inférieur ou égal au salaire national minimum garanti.

Le formulaire de demande de bénéfice de l'allocation spéciale de scolarité annexé au présent décret, doit être renseigné par le parent ou le tuteur de l'élève scolarisé, et approuvé par les directeurs des établissements cités à l'article 2 ci-dessus, en ce qui concerne la qualité de scolarisation.

AUTO-ENTREPRENEUR

Les conditions et les modalités d'exercice de l'activité d'importation publiées au JO

Le dernier numéro du Journal officiel a publié un décret qui définit les conditions et les modalités d'exercice de l'activité d'importation à petite échelle par l'auto-entrepreneur. Il est stipulé dans le décret de l'auto-entrepreneur que toute personne physique a le droit d'importer des marchandises de l'étranger pour les revendre.

La valeur des achats ne doit pas dépasser 180 millions de centimes par envoi. Chaque personne peut apporter des produits de commerce dit «cabas» jusqu'à deux fois par mois et payer 5 % de la valeur de la marchandise en droits de douane.

De plus, la personne concernée n'a pas besoin d'un registre de commerce ou d'une licence d'importation.

Tous les biens sont autorisés à être introduits, à l'exception des produits pharmaceutiques, des biens nécessitant des licences spéciales, de tout ce qui est interdit et des matériaux sensibles, en particulier ceux liés à la sécurité et à l'ordre public.

Il est précisé que l'activité de micro-importation est exercée exclusivement et personnellement par les personnes physiques disposant du statut d'auto-entrepreneur octroyé conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

ORAN

Session de formation pour faciliter l'étude des projets d'aquaculture

Une session de formation a été lancée, dimanche à Oran, visant à renforcer les connaissances des membres des commissions locales chargées de l'étude des dossiers de projets d'aquaculture.

Cette session de formation bénéficie à une quinzaine de cadres des régions de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, selon le directeur local du secteur, Menouar Meghni Sandid.

Ce dernier a précisé que cette formation, qui comporte deux volets – administratif et technique –, a pour objectif d'outiller les membres des commissions locales avec toutes les compétences nécessaires pour étudier et valider les projets relatifs à l'aquaculture.

Cette session s'inscrit dans le cadre du programme "Economie bleue", lancé il y a quelques années par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en partenariat avec l'Union européenne, selon la même source.

Elle se poursuit jusqu'au 3 juillet prochain et réunit des cadres des wilayas d'Oran, Aïn Temouchent, Mostaganem, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Relizane, Bechar et Adrar.

M. Sandid a rappelé que l'étude et la validation des projets d'aquaculture, qui relevaient auparavant du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture, sont depuis fin 2024 du ressort des commissions locales.

Cette décision du ministère de tutelle vise à alléger les procédures administratives pour les investisseurs. La présente formation vise à renforcer les compétences des membres des commissions locales afin de faciliter le traitement des dossiers et réduire les délais d'étude, a-t-il précisé.

MOSTAGANEM

Un nouveau programme de logement de 335 unités d'habitation dans les formules logement public locatif et promotionnel aidé

La daïra d'Aïn Tédelès, au sud de la wilaya de Mostaganem, a bénéficié d'un nouveau programme de logement de 335 unités dans les formules public locatif (LPL) et promotionnel aidé (LPA), a-t-on appris, samedi, des services de la wilaya.
La même source a indiqué que les autorités locales ont inspecté un projet de réalisation de 30 unités logement publics locatifs dans la commune de Oued El-Kheir, qui a été lancé récemment, en attendant la finalisation des procédures techniques relatives à une autre tranche de 50 unités qui seront implantées sur le même site.
En outre, la commission compétente de la wilaya a inspecté les poches foncières dans les communes d'Aïn Tédelès et Sour, pour implanter et lancer un programme de logement comprenant 255 unités réparties entre 120 unités de logement public locatif et 135 unités de logement promotionnel aidés, a ajouté la même source.
Par ailleurs, dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants, les villages de la région d'Ouled Bouras dans la commune de Sour, ont bénéficié d'un projet de réalisation d'une route de 2,1 kilomètres dont le taux d'avancement a dépassé les 80%, a-t-on fait savoir.
Dans la commune d'Aïn Tédelès, les autorités locales ont inspecté le projet d'extension de l'école "Chahid Haddouche Larbi", dont l'entrée en exploitation est prévue à la prochaine rentrée scolaire. Les travaux prévoient la construction de quatre nouvelles classes, d'une cantine scolaire et d'un bloc sanitaire, ce qui contribuera à améliorer les conditions de scolarité, notamment en réduisant la surcharge des classes, a-t-on souligné.
A rappeler qu'à la fin de l'année dernière, environ 440 unités de logement public locatif ont été distribuées dans la commune d'Aïn Tédelès dans le cadre du programme de 450 unités de logement affectées à cette collectivité locale, afin de répondre à la demande de logements sociaux et d'améliorer les conditions de relogement des familles, selon la même source.

BOUMERDÈS

Production prévisionnelle de 50.000 quintaux de céréales

Une production prévisionnelle jugée "abondante" de 50.000 quintaux de céréales (toutes variétés confondues) est attendue dans la wilaya de Boumerdes au titre de la campagne moisson-battage 2024/2025, à-on informé de la direction locale des services agricoles (DSA).

La campagne moisson-battage, lancée depuis deux jours à partir de l'exploitation Bouchakour de la commune des Issers (Est), en présence des autorités de la wilaya et de représentants de différents organismes, "se déroule dans de bonnes conditions, et augure d'une production qui dépassera les prévisions, selon les premiers indicateurs de rendement", a indiqué à l'APS, la cheffe du service de production et d'appui technique à la DSA, Yamina Boussoussa. La campagne de cette année cible une superficie de plus de 2200 hectares de céréales, dont 1618 hectares de blé dur, représentant 80 % de la superficie emblavée.
A cela s'ajoutent 440 hectares de blé tendre, 146 hectares d'orge, et 30 hectares d'avoine. Selon le même responsable, la campagne concerne également, une superficie de 545 hectares affectés à l'intensification des semences céréalières, répartie entre 326 hectares de semences de blé dur et 219 hectares de semences de blé tendre, notant que la wilaya a atteint "l'autosuffisance en matière de semences céréalières, tout en assurant la couverture des besoins des wilayas voisines". Mme Boussoussa a souligné la mobilisation par ses services, de tous les moyens nécessaires pour assurer le succès de cette campagne, notamment 19 moissonneuses-batteuses, dont 10 pertinentes du secteur privé, et le reste de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), en plus de 30 camions pour le transport de la récolte et près de 70 tracteurs appartenant à des producteurs privés.
Par ailleurs, une commission de contrôle et de veille, composée de représentants de plusieurs organismes, depuis le début de la campagne des sorties pour sensibiliser les agriculteurs sur la nécessité de protéger leur production contre différents risques liés notamment aux incendies, tout en les incitant à transférer leur récolte vers les espaces de stockage mis à leur disposition par le secteur.

DJELFA

Mesures préparatoires pour la création d'une annexe de l'Ecole normale supérieure à l'université

Des mesures préparatoires ont été prises dernièrement par l'Université Ziane-Achour de Djelfa en vue de l'ouverture d'une annexe locale de l'Ecole normale supérieure (ENS), au titre de la prochaine année universitaire 2025/2026, a-t-on appris du rectorat de cet établissement universitaire.
Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement de l'initiative visant à ouvrir une annexe locale de l'Ecole normale supérieure, qui est de nature à couvrir les besoins des trois paliers de l'éducation nationale, à renforcer la qualité de la formation et à permettre une exploitation optimale des structures et équipements qui seront mis à disposition au sein de l'université au début de la prochaine rentrée universitaire, a indiqué le recteur de l'université, El-Hadj Ailam.
Il a cité parmi ces mesures, la signature d'une convention de coopération entre l'Université de Djelfa et l'Ecole normale supérieure (ENS) "Cheikh Bachir El Ibrahimi" de Kouba (Alger), visant à renforcer la coopération académique et scientifique et à assurer un accompagnement pédagogique pour les étudiants de l'annexe à son ouverture.
Les deux parties se sont, également, engagées à déployer les efforts nécessaires pour promouvoir cette annexe et en faire une école supérieure autonome, dans les plus brefs délais, grâce à la mobilisation des ressources humaines, l'encadrement et les structures pédagogiques nécessaires pour accompagner les étudiants tout au long de leur cursus universitaire, a souligné M. Ailam.
Des membres de la corporation éducative ont salué la décision de création d'une annexe de l'Ecole normale supérieure, soulignant que ce projet, relevant à la fois de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale, "répond aux attentes des citoyens de la wilaya en matière de formation locale des enseignants des trois cycles de l'éducation", selon les propos recueillis par l'APS

AIN DEFLA

Une enveloppe de plus de 414 millions de DA pour renforcer la production d'électricité et les réseaux

Une enveloppe de plus de 414 millions de DA a été affectée par la société de distribution de la Sonelgaz d'Ain Defla pour la réalisation d'un programme d'investissement visant à renforcer les capacités de production et à consolider les différents réseaux en prévision de la saison estivale 2025, indique un communiqué de cette entreprise.
Selon le même communiqué, ce programme d'investissement englobe 109 opérations, dont 58 relatives à la réalisation de lignes électriques, la création de départs et le renforcement du réseau. Quelque 51 autres opérations portent sur le renouvellement des équipements et des disjoncteurs et l'aménagement des transformateurs et des poteaux, en vue de l'amélioration du service.
Par ailleurs, 17 transformateurs électriques ont été installés dans le cadre du même programme pour alléger la pression sur les transformateurs opérationnels sur le territoire de la wilaya, sur un réseau de 61 km de long, selon la même source, qui a assuré le parachèvement de toutes les opérations inscrites en perspective de l'été 2025.
Au titre de l'amélioration du service dans la partie-Est de la wilaya, les services de la Sonelgaz d'Ain Defla ont procédé à la mise en service d'un centre transformateur électrique de 60/30 kilovolts à Ain Torki, équipé de deux transformateurs d'une capacité de 40 mégawatts chacun.
Le réseau électrique a, également, été renforcé par deux transformateurs mobiles au niveau des postes transformateurs d'El-Attaf et d'El Kherba, dans la région de Sidi Hamou, en vue d'éviter les perturbations de l'approvisionnement et d'améliorer la distribution dans la commune d'Ain Defla et de celles de l'Ouest de la wilaya.
Les services de Sonelgaz ont, également, fait part de la mise en service de 10 départs électriques sur un réseau de 80 km, pour une enveloppe de 248 millions de DA.
S'agissant des travaux de maintenance visant à sécuriser le réseau de distribution, les mêmes services ont procédé, entre janvier et mai de l'année en cours, à l'entretien de 1278 km de réseaux divers, dont 710 km de lignes de basse tension et 532 km de lignes de moyenne tension, ainsi qu'à la maintenance de 638 transformateurs à travers la wilaya.

Militariser l'économie ne sauvera pas l'industrie européenne

Du sommet de l'OTAN à La Haye au plan ReArm Europe de la Commission européenne, l'Europe revient-elle sur les sentiers de la guerre ? Lors de la dernière réunion de l'Alliance atlantique, les Européens ont réaffirmé leur engagement à atteindre l'objectif de 5% du PIB injectés dans la Défense – et défendu une « coopération entre les industries de défense de part et d'autre de l'Atlantique ».

1ère partie

Par Max Vancauwenberge et Benjamin Pestieau

Le plan ReArm Europe, défendu par Ursula von der Leyen, promeut l'investissement de 800 milliards d'euros dans l'armement, dans une perspective supposée de « réindustrialisation » du Vieux continent. En réalité, faire de la militarisation le moteur de la réindustrialisation mènera soit à la guerre, soit à la crise – et dans les deux cas, au déclin industriel.

Un marché non durable et moteur de guerres permanentes

Quand on a faim, on achète de la nourriture, on la mange, puis elle disparaît : il faut donc en produire à nouveau pour assouvir les faims suivantes. Et ainsi de suite. On a besoin de se déplacer pour travailler, voir sa famille ou partir en vacances. Pour cela, on prend les transports en commun ou un véhicule personnel. Cette utilisation continue des transports publics ou d'un véhicule privé les use. Au bout d'une certaine usure, il faut réparer ou remplacer ces véhicules. Ainsi qu'investir dans le développement et l'entretien des infrastructures de transport et la production des véhicules. C'est le cycle de vie d'un produit qui assure une certaine durabilité à un modèle économique répondant à des besoins et une demande présents dans la société.

De son côté, l'investissement dans l'armement nourrit un cercle vicieux où la paix devient une menace pour les profits. Tant que les conflits – par exemple: guerre en Ukraine, génocide à Gaza, occupation du Congo oriental soutenue par le Rwanda (avec la bénédiction de l'UE) – font rage, les armes trouvent un "marché". Mais si les États stockent sans les utiliser, le marché s'engorge et sature. Pour survivre, les fabricants ont besoin que ces armes brûlent sur les champs de bataille, générant de nouvelles commandes.

La militarisation de l'économie crée ainsi une incitation structurelle à la guerre, renforcée par le lobbying des industriels. Pire : les conflits servent même de vitrine commerciale. Certaines entreprises, comme celles fournissant Israël, n'hésitent pas à vanter des équipements «testés en conditions réelles», transformant les massacres en argument marketing1.

Les États-Unis représentent pleinement cette logique destructrice. Seul pays à avoir construit un énorme complexe militaro-industriel, donc un secteur industriel fort basé sur l'armement, ils enchaînent les guerres. Rien que depuis 2001 : Afghanistan (2001-2021), Irak (2003-2011,), Libye (2011), Syrie, Yémen, soutien à l'Ukraine et à la guerre génocidaire israéliennes contre les Palestiniens. Cette situation de guerre permanente alimente un secteur colossal : en 2024, les exportations d'armes américaines ont atteint 318,7 milliards de dollars, soit une hausse de 29 % en un an (Reuters, janvier 2025). Le département d'État lui-même justifie ces chiffres par la « reconstitution des stocks envoyés à l'Ukraine » et la préparation à de « futurs conflits majeurs »2.

Contrairement au discours officiel, militariser l'économie n'offre aucune protection – elle aggrave les risques de guerre. L'histoire européenne en témoigne : les vagues de réarmement, notamment en Allemagne au XXe siècle, ont conduit à deux guerres mondiales et à un continent en ruines. Aujourd'hui, reproduire ce schéma reviendrait à sacrifier toujours plus de vies, à détruire des sociétés et des communautés pour nourrir une industrie prête à tout vampiriser et dont la survie dépend… de notre propre insécurité. Comme le résume l'économiste Michael Roberts, le keynésianisme militaire ne peut fonctionner qu'en situation de guerre.3

L'illusion d'une relance par des dépenses militaires

L'économie européenne est dans une impasse. L'Allemagne, première puissance industrielle du continent, est en récession. « Les chaînes de valeur ou les capacités de production existantes dans nos industries traditionnelles – automobile, acier, aluminium ou produits chimiques – peuvent trouver de nouvelles opportunités dans la reconversion et l'approvisionnement d'une empreinte croissante de la base industrielle de défense [TDLR] », affirme la Commission européenne.4 Mais l'espoir que la militarisation de l'économie remettra le Vieux Continent sur les rails de la croissance risque d'être de courte durée.

En économie, pour comparer l'effet de différents types d'investissements, on utilise ce qu'on appelle l'effet multiplicateur. Ce terme désigne le phénomène par lequel une dépense initiale entraîne une série d'autres dépenses, investissements et activités économiques. Par exemple, lorsqu'on investit dans un parc éolien, l'énergie produite peut alimenter des usines, attirer des entreprises et créer de nouveaux emplois. Investir dans des chemins de fer facilite les échanges et le transport de marchandises, ce qui stimule l'activité économique. Financer la recherche et le développement (R&D) peut déboucher sur des innovations qui renforcent le développement industriel. Produire une excavatrice ou un bulldozer aide à construire des bâtiments, des routes ou des ponts. En comparaison, un tank ne produit ni énergie, ni innovation, ni transport, ni bâtiments. Il mobilise des ressources, mais sans effet d'entraînement durable dans l'économie.

Plusieurs études récentes menées se sont penchées sur les effets des dépenses militaires sur l'économie. Selon le Kiel Institute for the World Economy, l'un des principaux instituts de recherche économique en Allemagne, ces dépenses ont un effet réduit sur la croissance car elles sont déconnectées des besoins de la société, que ce soient les entreprises privées, l'Etat ou les consommateurs.5 Comme l'a récemment rappelé l'économiste de l'Université Catholique de Louvain, Paul Van Rompuy, la banque d'investissement américaine Goldman Sachs a calculé quant à elle, que le multiplicateur des dépenses de défense de l'UE, dans le cadre du programme «Rearm Europe», n'était que de 0,5 après deux ans6.

Pour l'institut GWS (Gesellschaft für Wirtschaftliche Strukturforschung), elles peuvent générer un certain dynamisme économique à court terme, au moment des achats d'armes, mais sans impact significatif à long terme.7 Le CEO d'ArcelorMittal Europe, Geert Van Poelvoorde, résume la situation avec lucidité : « Fournir de l'acier pour la défense n'est pas un problème. 1 000 chars, cela représente 30 000 tonnes, ce qui ne correspond qu'à trois jours de production dans une seule usine. Donc non, le renouveau de la défense ne signifie pas automatiquement le renouveau du secteur sidérurgique. [TDLR] » 8

Ces études soulignent également que même ces faibles effets positifs dépendent de plusieurs facteurs, notamment de la part des dépenses militaires qui profitera effectivement à l'industrie locale plutôt qu'à des importations, ainsi que de la manière dont ces dépenses sont financées — au détriment, ou non, d'autres postes budgétaires comme les infrastructures ou les services publics.

Or, aujourd'hui, une large part des commandes militaires bénéficie à des pays situés hors de l'Union européenne, et en premier lieu aux États-Unis. Entre juin 2022 et juin 2023, 78 % des dépenses d'acquisition militaire ont été attribuées à des fournisseurs non-européens, dont 63% à des entreprises américaines.9 « Nous n'avons que quelques années pour nous renforcer. Nous allons nous équiper auprès de celui qui peut produire vite. Nous n'allons donc rien exclure. Or, après trois ans de guerre en Ukraine, il y a beaucoup d'industriels européens qui n'ont pas encore vraiment augmenté leur capacité de production » reconnaît le chef de la Défense belge (CHOD), le général Frederik Vansina. Même le quotidien boursier L'Echo s'en inquiète : « Accroître massivement les achats de matériel 'made in USA' priverait en effet l'économie européenne d'une manne importante. Et cela ne ferait que prolonger la dépendance militaire vis-à-vis des États-Unis, tout en créant de nouvelles sujétions sur les plans industriel et technologique.»10

Deuxième problème: ces dépenses militaires s'accompagnent d'un retour de l'austérité budgétaire en Europe, au détriment des investissements sociaux et dans les infrastructures. Carsten Brzeski, directeur de la macroéconomie mondiale chez ING, prévient : « Il y aura un effet multiplicateur négatif si une partie des dépenses militaires est financée par des coupes ailleurs. »11 À court terme, les dépenses militaires ne seront donc pas un moteur économique : une grande partie des fonds partira à l'étranger, tandis que les coupes dans les dépenses sociales et les investissements productifs impacteront négativement la croissance.

A long terme, une étude de Giorgio d'Agostino, J. Paul Dunne et Luca Pieroni — professeurs d'université spécialisés dans l'analyse des dépenses militaires — montre que les dépenses militaires ont même un effet négatif, significatif et persistant sur la croissance économique. En utilisant des données sur 83 pays entre 1970 et 2014, les auteurs concluent qu'une augmentation durable des dépenses militaires réduit le niveau du PIB par habitant, en détournant les ressources d'investissements plus productifs12. Même la RAND Corporation, le think tank lié aux forces armées américaines, reconnaît que les investissements dans les infrastructures ont un effet multiplicateur supérieur à celui des dépenses militaires13. Elle conclut qu'une hausse des budgets de défense au détriment des infrastructures pèsera négativement sur la croissance à long terme14.

Et contrairement à une idée répandue par les va-t-en guerre, l'industrie de la Défense n'est pas non plus le moteur d'emploi qu'ils tentent de nous faire croire. Des recherches menées aux États-Unis montrent qu'à niveau de dépenses égal, des secteurs civils comme la santé, l'éducation ou les énergies propres génèrent nettement plus d'emplois.15 Une récente étude de Greenpeace, Arming Europe (2023), s'est également penchée sur les effets économiques de l'augmentation des budgets militaires entre 2013 et 2023 en Allemagne , en Italie et en Espagne arrive exactement à la même conclusion pour l'Europe16

C'est pourquoi l'économiste Thomas Piketty appelle à réorienter les priorités vers «le bien-être humain et le développement durable», avec des investissements massifs dans les «infrastructures collectives (formation, santé, transports, énergie, climat)».17

Le mythe des retombées technologiques

Le retard technologique de l'Europe par rapport aux États-Unis et à la Chine représente aujourd'hui un défi existentiel. C'est l'avertissement lancé par l'ancien directeur de la Banque Centrale Européenne (BCE), Mario Draghi dans son rapport sur la compétitivité européenne : « Le changement technologique s'accélère rapidement. (…) L'UE est en retard dans les technologies émergentes qui stimuleront la croissance future. [TDLR] »18

Un domaine emblématique de ce retard est celui des batteries, une technologie-clé et indispensable pour la transition industrielle. La faillite de Northvolt, en est une triste illustration. Fondée en 2017 par un ancien de Tesla, cette start-up suédoise devait symboliser le sursaut industriel européen dans les batteries électriques, un secteur stratégique largement dominé par l'Asie. Northvolt a bénéficié de financements privés et publics spectaculaires (plus de 15 milliards d'euros) et a démarré une giga-usine de batteries en Suède, saluée à l'époque comme un modèle de souveraineté technologique européenne. Elle a compté jusqu'à 6.500 travailleurs. Mais en novembre 2024, Northvolt a déposé le bilan, faute de trésorerie, anéantissant les ambitions de l'UE et laissant les contribuables européens avec des prêts non remboursés.

(A suivre)

LIBYE

La Banque centrale retire trois catégories de billets de la circulation

Le Conseil d'administration de la Banque Centrale de Libye a annoncé le retrait de la circulation de trois catégories spécifiques de billets de banque. Cette mesure prend effet immédiatement et se prolongera jusqu'à la fin du mois de septembre.
La Banque Centrale a précisé que les billets concernés par ce retrait sont :
Les première et deuxième émissions des billets de 20 dinars.
Les sixième, septième et septième émissions révisées des billets de 5 dinars.
Les sixième, septième et première émissions des billets de 1 dinar.
Cette décision vise probablement à moderniser les devises en circulation, à renforcer la sécurité monétaire et à lutter contre les faux billets. Les citoyens libyens disposent désormais de plusieurs mois pour échanger ces coupures auprès des banques commerciales.

AVIATION CIVILE

Signature d'un mémorandum d'entente entre la Mauritanie et la Turquie

L'Agence nationale mauritanienne de l'aviation civile (ANAC) a signé samedi un protocole d'accord avec la Direction générale de l'aviation civile turque pour renforcer la coopération technique dans divers domaines de l'aviation civile entre les deux pays frères.
Cette signature a eu lieu en marge des activités du Forum mondial de la connectivité pour le transport 2025, tenu à Istanbul, avec la participation du ministre de l'équipement et du transport, Ely Ould El Veirek.
Le mémorandum a été signé côté mauritanien par le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile, N'Gaïdé Abdallah Abbas, et du côté turc par le directeur général de l'aviation civile, Kemal Yukens.
Les termes du mémorandum stipulent que la partie turque soutiendra les capacités de l'aviation civile mauritanienne en fournissant des programmes de formation, une assistance technique et un échange d'expertise entre les deux parties.
Cet accord s'inscrit dans le cadre du développement du partenariat stratégique entre la Mauritanie et la Turquie.

ÉGYPTE

L'industrie du solaire monte en puissance pour accompagner la transition énergétique

Avec plus de 25 000 MW de projets d'énergies renouvelables, l'Égypte entend sécuriser sa transition énergétique par le développement local de composants d'unités solaires. À Ain Sokhna, des complexes industriels voient le jour pour soutenir cette ambition.

D'un coût annoncé de 200 millions USD, la construction du complexe industriel solaire de l'entreprise chinoise Sunrev Solar à Ain Sokhna en est à sa première phase (90 millions USD), débutée le jeudi 19 juin. Sont prévues deux usines intégrées d'une capacité annuelle de 2 GW chacune pour la fabrication de cellules et de modules photovoltaïques. La seconde phase (110 millions USD), localisera la production de lingots et de tranches de silicium, tout en augmentant les capacités de fabrication.
Ce projet qui s'inscrit dans un mouvement plus large d'industrialisation verte en Égypte illustre l'ambition de structurer des chaînes de valeur solaires complètes. Il survient en effet dans un contexte de hausse d'implantations industrielles à Ain Sokhna, notamment celle d'EliTe Solar qui a lancé en décembre 2024 un projet de 5 GW sur 78 000 m², dont la production devrait démarrer en septembre 2025.
En mai 2025, le ministre de l'Électricité Mahmoud Esmat a présenté un rapport faisant état de 25 146,5 MW de capacités renouvelables en service ou en développement. Un volume supérieur à l'objectif de 21 000 MW fixé pour 2030, et censé porter la part du renouvelable à 30% du mix électrique. Pour atteindre ces ambitieux objectifs, l'Égypte ne mise pas uniquement sur des projets de production, mais cherche à structurer un écosystème industriel local capable de soutenir cette transition sur le long terme. Le développement de complexes intégrés à Ain Sokhna permet d'assurer l'approvisionnement en composants essentiels, de réduire les coûts logistiques et de sécuriser la chaîne de valeur du solaire, condition indispensable à un déploiement massif sur le territoire. Le pays nord-africain construit donc une industrie stratégique au service de sa propre transition énergétique. Cette orientation soutenue par la Zone économique du canal de Suez (SCZONE) repose sur des infrastructures modernes, une intégration portuaire et des incitations fiscales ciblées. Elle combine industrialisation locale, création d'emplois et diversification du mix électrique, en cohérence avec le plan Egypt Vision 2030.

TUNISIE

Bientôt un nouveau décret relatif aux marchés publics

Lors de sa visite dans le gouvernorat de Béja, le ministre de l'Équipement et de l'Habitat, Slah Zouari, a annoncé que le gouvernement tunisien est en train d'achever les derniers ajustements d'un nouveau décret relatif aux marchés publics, dans le cadre d'une révision globale du système actuellement en vigueur. Dans une déclaration au correspondant de Tunisie Numérique sur place, le ministre a précisé que l'évaluation de la situation précédente a mis en évidence la nécessité de réformer la législation encadrant les marchés publics. Il a ajouté que le travail sur ce nouveau texte est à un stade très avancé, soulignant qu'il a déjà été transmis à la présidence du gouvernement et devrait être prochainement soumis à un conseil ministériel. Il a également assuré que la cheffe du gouvernement suit ce dossier de près et lui accorde une attention particulière. Slah Zouari a expliqué que cette réforme vise à améliorer le taux de réalisation des travaux dans les projets publics. Il a insisté sur le fait que le problème ne réside pas dans un manque de financement, mais plutôt dans les blocages d'ordre administratif et technique qui empêchent l'exécution des projets dans les délais impartis et avec la qualité requise.

DANS LE SECTEUR DE L'AVIATION

L'Arabie saoudite et la France discutent d'un potentiel d'investissement

Des opportunités d'investissement d'une valeur de plus de 10 milliards de SR (2,6 milliards de dollars) ont été présentées lors d'une réunion franco-saoudienne de haut niveau, dans le cadre d'une série d'accords visant à renforcer le secteur de l'aviation. Les infrastructures aéroportuaires, la navigation aérienne et les technologies de pointe figurent parmi les domaines susceptibles de faire l'objet d'investissements lors d'une table ronde organisée en marge du 55e salon aéronautique du Bourget. Les accords signés portaient sur le renforcement des capacités d'assistance au sol, la localisation des technologies et l'amélioration de la formation de la main-d'œuvre, et concernaient Saudi Ground Services Co, le groupe français Alvest et Arabian Alvest Equipment Maintenance Co, a rapporté l'agence de presse saoudienne (Saudi Press Agency). Ces accords interviennent alors que l'Arabie saoudite et la France approfondissent leurs relations économiques, les échanges non pétroliers devant dépasser 20 milliards de SR (5,33 milliards de dollars) en 2024. Les relations ont été renforcées lors de la visite du président Emmanuel Macron en décembre, au cours de laquelle les deux parties ont approuvé une feuille de route de partenariat stratégique et signé un protocole d'accord pour établir un Conseil de partenariat stratégique. La table ronde était présidée par Abdulaziz bin Abdullah Al-Duailej, président de l'Autorité générale de l'aviation civile, et a réuni plus de 65 entités saoudiennes et françaises des secteurs public et privé, dont des PDG, des responsables de la sécurité aérienne et des spécialistes des aéroports, des services et des infrastructures.
"La réunion a mis en évidence les objectifs de la Vision 2030 du Royaume en matière de diversification économique, ainsi que son vif intérêt pour l'autonomisation du secteur privé et la mise en place de partenariats industriels mondiaux", indique le rapport de la SPA.

POUR 61,8 MILLIONS $

La fintech Lesaka veut racheter la sud-africaine Bank Zero

Cette acquisition vise à renforcer la plateforme fintech intégrée de Lesaka et à réduire sa dette. L'opération doit encore recevoir l'approbation des autorités de régulation.

La fintech sud-africaine Lesaka Technologies, cotée sur les bourses de Johannesburg et Nasdaq, a annoncé le jeudi 26 juin 2025, son intention de racheter Bank Zero, une banque numérique sud-africaine. L'opération sera menée par sa filiale à 100%, Lesaka Technologies Proprietary Limited.

Le rachat se fera via une combinaison d'actions nouvelles et d'un paiement en numéraire. La valeur totale estimée de l'opération est de 1,1 milliard de rands (61,8 millions $).

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de Lesaka visant à construire une plateforme fintech intégrée, combinant des services bancaires et des outils numériques. En intégrant Bank Zero, la fintech prévoit d'élargir son offre bancaire pour les particuliers, les commerçants et les entreprises ; créer des synergies, c'est-à-dire faire des économies et améliorer l'efficacité grâce au regroupement des services bancaires de Bank Zero et des canaux de distribution de Lesaka.

En outre, elle prévoit de lancer de nouveaux produits et de réduire son endettement, avec un objectif de baisse de plus de 1 milliard de rands de dette brute, selon ses projections. Ces changements visent à renforcer sa capacité de financement et à améliorer sa situation financière.

« L'acquisition de Bank Zero est un événement transformateur dans l'histoire de Lesaka. Elle nous permet de mieux servir nos clients, nos commerçants et nos entreprises en intégrant une solution néo bancaire fiable et performante à notre plateforme fintech. Je suis ravi d'accueillir l'équipe de Bank Zero au sein de Lesaka », a déclaré Ali Mazanderani, président de Lesaka.

La finalisation de l'acquisition reste conditionnée à plusieurs autorisations réglementaires, notamment celles de la Banque centrale sud-africaine, de la Commission de la concurrence, et de l'Autorité de contrôle des changes.

Après validation, les actionnaires de Bank Zero, dont Michael Jordaan, son président, et Yatin Narsai, son directeur général, détiendront collectivement 12% des actions.

CÔTE D'IVOIRE

Le pays augmente sa capacité de broyage de cacao de 50 000 tonnes

Premier producteur mondial de cacao, la Côte d'Ivoire affiche pour ambition d'assurer 100 % de la première transformation de sa récolte annuelle à l'horizon 2030. Un objectif soutenu par des investissements croissants, aussi bien du secteur privé que du secteur public.

En Côte d'Ivoire l'industrie cacaoyère se renforce avec l'entrée en service d'une nouvelle unité. Le jeudi 26 juin, le vice-président Tiémoko Koné a procédé à l'inauguration du deuxième complexe industriel de la société publique Transcao CI, basé sur un site de 21 hectares dans la nouvelle zone industrielle d'Akoupé Zeudji.

D'un coût total de 130 milliards de francs CFA (235 millions $), cette installation comprend une unité de broyage de cacao d'une capacité de 50 000 tonnes par an, un entrepôt de stockage de 160 000 tonnes et un centre de formation aux métiers du cacao et du chocolat.

Selon les responsables, ce nouvel investissement permet à Transcao de porter sa capacité totale de broyage de cacao à 100 000 tonnes avec son unité de 50 000 tonnes, basée à San Pedro. Elle devrait en outre permettre à l'entreprise publique de renforcer son poids sur le segment de la première transformation de cacao, largement dominé par les multinationales étrangères notamment l'américain Cargill, le belgo-suisse Barry Callebaut ou encore le singapourien Olam.

« Ce complexe industriel matérialise la vision du Président de la République de parvenir à la transformation structurelle de notre économie par le renforcement du lien entre la production, la transformation et la consommation », a ainsi déclaré M. Koné.

Selon les données compilées par le Département américain de l'Agriculture, les industriels ivoiriens ont absorbé 777 000 tonnes de fèves de cacao en 2024, soit environ 44 % de la récolte annuelle qui se chiffrait alors à 1,76 million de tonnes.

RÉGULATION ÉLECTRIQUE

Le Niger en nette progression malgré des défis persistants

Avec l'un des taux d'accès les plus faibles du continent, le Niger fait face à des contraintes importantes en matière d'accès à l'électricité. Une situation que le gouvernement tente d'améliorer, notamment par des réformes réglementaires engagées ces dernières années.

Le Niger figure parmi les pays ayant enregistré les plus fortes progressions dans l'édition 2024 de l'Electricity Regulatory Index (ERI) publié par la Banque africaine de développement (BAD), le jeudi 19 juin.

Les données du rapport montrent en effet que le score global ERI du pays sahélien est passé de 0,478 en 2022 à 0,799 en 2024, soit une augmentation d'environ 67,2 % sur la période. À titre de comparaison, le pays dépasse son voisin et fournisseur d'électricité nigérian qui a réalisé un score ERI de 0,472.

Le Niger est 10ème sur 43 pays évalués en 2024, à proximité du seuil de 0,800, souvent considéré comme indicatif d'une régulation performante. Il figure également dans le top 5 des pays ayant enregistré les plus fortes progressions entre 2022 et 2024, aux côtés notamment du Libéria et de l'Ouganda.

D'après la BAD, cette amélioration est le fruit d'une combinaison de « réformes substantielles» dans son cadre réglementaire. L'institution évoque, entre autres mesures motrices de cette évolution, « l'élaboration de plans d'action nationaux pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique», ou encore, « la publication d'un Guide du consommateur en 2022».

Ces avancées réglementaires contrastent cependant avec la réalité du terrain. Ainsi selon des données d'Enerdata publiées en août 2024, seulement 18 % de la population nigérienne a accès à l'électricité. La consommation moyenne reste très faible, avec environ 53 kWh par habitant, contre plusieurs centaines dans les pays africains les mieux desservis.

Le Niger ambitionne, selon son Plan de développement, d'atteindre un taux de couverture électrique de 80 % d'ici 2035 et plusieurs initiatives annoncées ces derniers mois sont destinées à soutenir cet objectif.

SELON IHA

L'Afrique a installé des capacités hydroélectriques records de 4,5 GW en 2024

Alors que l'Afrique n'a exploité que 11% de son potentiel technique en matière d'hydroélectricité, le secteur pourrait devenir l'épine dorsale de l'approvisionnement du continent en électricité si tous les acteurs parvenaient à améliorer la bancabilité des projets.

L'Afrique a installé des capacités hydroélectriques records de 4,5 gigawatts (GW) en 2024 contre 2 GW en 2023, selon un rapport publié le mercredi 25 juin par l'Association internationale de l'hydroélectricité (IHA).

Intitulé « 2025 World Hydropower Outlook », le rapport précise que les nouveaux projets mis en service durant l'année écoulée ont porté le total des capacités hydroélectriques installées sur le continent à plus de 47 GW, avec une production d'électricité effective de 167 térawattheures (TWh).

Ces capacités proviennent des barrages hydroélectriques conventionnels à hauteur de 43,5 GW et des stations de transfert d'énergie par pompage (STEP), ou « pumped storage power plants » (PSP) à concurrence de 3,7 GW. Les stations de transfert d'énergie par pompage, qui se basent sur la technique du pompage-turbinage - technique de stockage de l'énergie électrique consistant à remonter de l'eau d'un cours d'eau pour la stocker en hauteur dans des bassins d'accumulation quand la production d'électricité dépasse la demande, puis de turbiner l'eau ainsi mise en réserve pour produire de l'énergie électrique lorsque la demande est forte -, ont ajouté de nouvelles capacités de 349 mégawatts (MW) en 2024.

L'hydroélectricité représente désormais 20% du mix électrique du continent. Le plus important projet hydroélectrique inauguré l'an passé en Afrique est le barrage de Julius Nyerere en Tanzanie, dont la capacité s'élève à 2115 MW.

Le classement des pays africains selon leurs capacités hydroélectriques installées montre que l'Ethiopie tient le haut du pavé avec 6,02 GW, devant l'Angola (3,89 GW), l'Afrique du Sud (3,60 GW), la RDC (3,21 GW) et la Zambie (3,16 GW).

Une nouvelle vague de projets, souvent menés par des promoteurs privés, commence à émerger, faisant de l'hydroélectricité un pilier essentiel de la transition vers l'énergie propre en Afrique. Tel est, entre autres, le cas du projet Caluco Cabaça en Angola (2 172 MW), qui est en cours de réalisation par le groupe chinois Gezhouba Group, ou encore du barrage hydroélectrique à Sounda au Congo (600 à 800 MW).

Malgré ces évolutions, l'accès aux financements reste le principal frein à un développement plus rapide du secteur de l'hydroélectricité sur le continent. Des dizaines de projets programmés ayant une capacité cumulée de 63 GW sont au point mort, en raison notamment de la frilosité des investisseurs face au risque lié à l'achat de la production (off-take risk) et aux coûts élevés de couverture du risque de change. Ce sont surtout les projets de grande envergure qui se heurtent à de grandes difficultés comme celui du Grand Inga en République démocratique du Congo (près de 50 GW). Outre les contraintes financières, ce projet est quasiment bloqué par des problèmes de gouvernance et l'opposition des communautés locales.

AVEC L'APAISEMENT DES TENSIONS INTERNATIONALES

L'Europe termine dans le vert

Hausse vendredi, les investisseurs accueillant positivement le cessez-le-feu au Proche-Orient et des progrès sur le front commercial.

À Paris, le CAC 40 a progressé de 1,74% à 7688,92 points, tandis que le Dax allemand s'est hissé de 1,48% et le Footsie britannique s'est renforcé de 0,66%.
L'indice EuroStoxx 50 a terminé la séance sur une hausse de 1,32%, tandis que le FTSEurofirst 300 inscrivait un gain de 1,04% et que le Stoxx 600 prenait 1,09%.
Le fragile cessez-le-feu entre Israël et l'Iran tient et permet de faire baisser la pression sur les prix du pétrole, rassurant les marchés en cette fin de semaine.
Des progrès semblent également apparaître sur le front des tensions commerciales avec les Etats-Unis, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, ayant indiqué avoir reçu jeudi le "dernier document des Etats-Unis" relatif aux négociations sur les droits de douane.
Les marchés ont assez rapidement regardé de l'autre côté de l'Atlantique vendredi pour scruter les chiffres de l'inflation PCE aux Etats-Unis pour le mois de mai, plutôt en ligne avec les attentes, mais traduisant aussi une contraction des dépenses de consommation.
Les analystes et économistes affinent leurs anticipations de baisse des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) à la lecture de ces chiffres, alors que des voix se font entendre pour une baisse dès juillet et que Jerome Powell, président de la banque centrale, répète qu'il entend encore attendre.
"Pour la Fed, qui dit être en recherche de chiffres durs attestant d'une dégradation de l'activité, cela devrait être une confirmation supplémentaire que l'économie souffre à cause de la hausse des droits de douane" estime dans une note, Bastien Drut, responsable de la stratégie et des études économiques chez CPRAM.
L'institution, qui a opté pour le statu quo en juin, prévoit toujours deux baisses cette année plus tard tandis que les marchés estiment désormais à plus de 20% une baisse des taux dès juillet contre moins de 15% la semaine précédente.
"Les craintes d'inflation liées aux droits de douane devraient inciter la Fed à ne pas bouger pour l'instant, mais les arguments en faveur d'une baisse des taux se multiplient", résument les analystes d'ING dans une note vendredi.
Dans ce contexte, les données sur l'emploi américain la semaine prochaine sont très attendues, tout affaiblissement serait alors interprété comme un argument en plus d'une faveur d'une baisse plus rapide qu'anticipé des taux.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 26 Juin 2025
Valeur : 30 Juin 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	129.4806	129.4956
1	EUR	EURO	151.2204	151.2768
1	GBP	POUND STERLING	178.0047	178.0743
100	JPY	JAPANESE YEN	89.9546	89.9962
1	CNY	CHINESE YUAN	18.0650	18.0676
1	CHF	SWISS FRANC	161.6487	161.7482
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.5390	94.5638
1	DKK	DANISH KRONE	20.3391	20.3427
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.7165	13.7307
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.8187	12.8227
1	AED	UAE DIRHAM	35.2530	35.2618
1	SAR	SAUDI RIYAL	34.5236	34.5294
1	KWD	KUWAITI DINAR	423.5545	423.7421
1	TND	TUNISIAN DINAR	43.7556	44.1954
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.2172	14.2189
1	LYD	LIBYAN DINAR	23.8480	23.9705
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.2428	3.2528
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.0845	177.0845

ASIE

Les Bourses montent

Les Bourses en Asie grimpent de concert , misant sur des progrès des pourparlers en cours à Londres entre hauts responsables chinois et américains concernant les restrictions que les deux puissances s'imposent respectivement sur les terres rares et les semi-conducteurs.
Optimisme prudent des Bourses, l'œil tourné vers Londres
Vers 02h00 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei progressait de 0,97% à 38.452 points, et l'indice élargi Topix de 0,51% à 2.799 points.
Au même moment, la Bourse de Séoul gagnait 0,93%, Sydney 0,73% et Taïpei 1,38%. L'indice hongkongais Hang Seng se stabilisait (+0,03%), tout comme, sur les places de Chine continentale, l'indice composite de Shanghai (+0,07%).
Un mois après une rencontre fructueuse à Genève, les États-Unis et la Chine ont débuté lundi à Londres une nouvelle série de négociations dans le plus grand secret, avec l'espoir de dépasser leurs différends pour prolonger leur fragile trêve commerciale après un récent regain de tensions.
L'enjeu est notamment pour les États-Unis d'obtenir un assouplissement des limitations imposées par Pékin à ses exportations de terres rares, un composant crucial pour l'industrie et l'électronique dont la Chine a quasiment le monopole. Pékin en retour espère voir se desserrer les restrictions américaines sur les puces. «J'ai de bons échos. Tout se passe bien avec la Chine. Mais la Chine n'est pas facile», a dit Donald Trump lundi soir depuis Washington.
Les investisseurs en Asie font preuve d'un optimisme prudent, dans le sillage d'une bonne performance de Wall Street. «L'optimisme sur un accord se renforce à nouveau», selon Takeru Ogihara, de Asset Management One. «Il s'agit d'un jeu d'échecs diplomatique (...) mais les traders expérimentés savent que qualifier des pourparlers de +fructueux+ signifie souvent que rien n'a explosé... pour l'instant», tempère Stephen Innes, de SPI Asset Management.

CRYPTO ET DIVERSIFICATION

Pourquoi de plus en plus d'investisseurs classiques s'y intéressent

Ces dernières années, l'intérêt des investisseurs traditionnels pour les cryptomonnaies s'est peu à peu affirmé. Dans un contexte où les incertitudes restent fortes, qu'il s'agisse des marchés actions, des tensions géopolitiques ou des perspectives de croissance, diversifier son portefeuille gagne en importance.
Et pour certains, cela passe désormais aussi par les actifs numériques, qui peuvent offrir une exposition différente aux classes d'actifs plus classiques.
L'émergence des ETF adossés aux cryptomonnaies a joué un rôle majeur dans cette dynamique.
Depuis janvier 2024, les ETF Bitcoin au comptant ont été lancés aux Etats-Unis, avec des acteurs majeurs tels que BlackRock, Fidelity et Grayscale proposant des produits permettant aux investisseurs d'exposer leurs portefeuilles au bitcoin. En juillet 2024, les ETF Ethereum au comptant ont également fait leur entrée sur les marchés américains, avec des produits lancés par 21Shares, Fidelity et Invesco. Ces ETF ont connu un succès immédiat, avec plus de 1,07 milliard de dollars d'encours collectés dès le premier jour de cotation, selon CF Benchmarks.
Plus récemment, en juin, Trump Media & Technology Group, à l'origine du réseau social Truth Social, a déposé une demande auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) pour lancer le "Truth Social Bitcoin ETF", visant à offrir aux investisseurs une exposition directe au bitcoin. Si ce fonds obtient l'approbation, il s'insérera dans un marché occupé par plus de 60 ETF américains liés au bitcoin.

WALL STREET TERMINE EN HAUSSE

Nouveaux records en clôture pour le S&P 500 et le Nasdaq

La Bourse de New York a clôturé en hausse vendredi, les indices S&P 500 et Nasdaq franchissant de nouveaux sommets à l'issue d'une séance chahutée par de nouvelles annonces douanières de Washington.
Les indices de référence S&P 500 (+0,52%) et Nasdaq (+0,52%) ont tous deux dépassé leur plus haut niveau historique en clôture, un rebond frappant après la déroute des marchés en avril déclenchée par la politique protectionniste de Donald Trump. Le Dow Jones a lui gagné 1,00%.
Depuis deux mois, "les nouvelles ont été de plus en plus positives (...) sur le front du commerce", estime auprès de l'AFP Tom Cahill, de Ventura Wealth Management.
Vendredi, la place américaine a été tirée par la conclusion d'un accord commercial entre les Etats-Unis et la Chine qui porte notamment, selon Washington, sur l'accélération des expéditions de terres rares vers les Etats-Unis.
Cet accord prévoit aussi, selon la Chine, que Washington lève certaines restrictions à son encontre.
Pékin a été la cible privilégiée de Trump dans la guerre commerciale qu'il a lancée depuis son retour à la Maison Blanche en janvier.
En milieu de séance, Wall Street a toutefois tangué après des propos du président américain, qui a assuré mettre fin aux négociations commerciales avec son voisin canadien, jugeant que la taxe d'Ottawa visant les géants du numérique est un "coup direct et évident" porté aux Etats-Unis.
"Ce développement ajoute une certaine incertitude avec l'un des plus grands partenaires commerciaux du pays", commente auprès de l'AFP Angelo Kourkafas, d'Edward Jones.
Et il "rappelle une fois de plus qu'à l'approche du 9 juillet", date à partir de laquelle des droits de douane plus élevés sur les importations en provenance de dizaines de pays devraient entrer en vigueur, "il existe des catalyseurs pour une certaine volatilité", juge l'analyste.

DROITS DE DOUANE

La France croit en la possibilité d'un accord avec Washington

Face à la menace de nouveaux droits de douane brandie par l'administration Trump, le ministre de l'Économie Éric Lombard se montre optimiste quant à la possibilité d'un accord, notamment via des discussions sur les importations d'énergie américaine en Europe.

"À l'expérience des derniers mois, on voit bien que les États-Unis sont dans la transaction", a-t-il déclaré dans un entretien à La Tribune Dimanche, publié en ligne samedi. Alors que les surtaxes douanières doivent théoriquement entrer en vigueur en juillet, il estime : "Je pense que nous allons trouver un deal avec les Américains."

Depuis son retour à la Maison Blanche en janvier, Donald Trump a fait des droits de douane un pilier de sa politique commerciale. Il a instauré de nouvelles taxes sur de nombreux produits importés, avant de concéder une pause de 90 jours, qui prendra fin le 9 juillet.

Dans les négociations en cours entre l'Union européenne et Washington, des discussions pourraient inclure le secteur énergétique, en particulier le gaz naturel liquéfié (GNL). "L'Europe achète encore du GNL russe. Trois usines de liquéfaction sont en construction dans le golfe du Mexique. Nous pouvons donc augmenter nos importations de gaz américain, ce qui pourrait peser dans les négociations pour éviter une hausse de 10 % des tarifs", a précisé Éric Lombard.

Il a néanmoins plaidé pour une position ferme vis-à-vis des États-Unis : "Les premières mesures de riposte sur 22 milliards d'euros d'importations sont en suspens. Nous travaillons avec la Commission européenne sur un second paquet, bien plus conséquent. L'idéal serait de parvenir à un accord sans devoir enclencher ces représailles." Interrogé sur les risques économiques liés aux tensions au Moyen-Orient, notamment entre Israël et l'Iran, le ministre a écarté la crainte d'un regain d'inflation. "À 68 dollars le baril, les cours du pétrole restent en ligne avec les prévisions. Je ne vois pas de risque d'un retour de l'inflation énergétique, comme lors de la première année de la guerre en Ukraine", a-t-il estimé. Enfin, Éric Lombard a défendu un mix énergétique associant nucléaire et renouvelables, dans un contexte de transition écologique. "J'espère que l'on va cesser les rodomontades politiques sur les énergies renouvelables", a-t-il lancé. "Dans le monde décarboné de demain, notre indépendance énergétique reposera sur ces deux sources. Il faut soutenir ces filières, créatrices de dizaines de milliers d'emplois dans nos territoires."

ROYAUME-UNI -

La Banque d'Angleterre maintient son taux directeur à 4,25 %

Comme attendu, le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque d'Angleterre a décidé de maintenir son taux directeur à 4,25 %, ce jeudi 19 juin. Malgré des signes croissants d'un ralentissement structurel de l'activité, de désinflation progressive et d'un affaiblissement du marché du travail, l'inflation reste encore au-dessus de la cible en raison d'un rebond temporaire en 2025.

De plus, la politique monétaire se heurte à un contexte incertain et risqué, en particulier à l'international, ce qui justifie la prudence adoptée.

Bien que la décision n'ait pas été unanime, le CPM reste clair sur sa stratégie : la politique monétaire s'ajustera de manière graduelle, en fonction des données, sans engagement ferme sur le rythme ou le calendrier des futures baisses (« meeting-by-meeting approach »).

En juin, la confiance des consommateurs s'améliore marginalement, en raison d'une meilleure perception de l'économie.

Selon l'ONS, les ventes au détail ont fortement chuté en mai.

Selon les premières estimations (flash), les indices PMI britanniques témoignent d'une reprise fébrile de l'activité après la diminution du tumultueux mois d'avril.

En mai, l'emprunt public mensuel augmente par rapport à l'année précédente mais demeure inférieur à la trajectoire prévue par l'Office for Budget Responsibility (OBR).

Les débats sur la fiscalité des « non doms » reprennent après que la presse ait évoqué le départ de plusieurs individus fortunés.

Pour l'année 2023-24, l'administration fiscale britannique (HMRC) a estimé l'écart fiscal (tax gap) à 5,3 %.

La croissance des loyers demeure élevée, bien qu'elle ait ralenti pour atteindre son niveau le plus bas depuis mai 2023, selon l'ONS.

L'INFLATION AMÉRICAINE AU-DESSUS DES ATTENTES

La Fed devrait attendre au moins jusqu'en septembre

L'indicateur d'inflation préféré de la Fed a rebondi le mois dernier, tandis que les dépenses de consommation sont en recul. Si ces données ne sont pas alarmantes, elles renforcent néanmoins le scénario central : la Fed devrait patienter au moins jusqu'en septembre avant de baisser les taux.

Au mois de mai, l'indice des prix à la consommation personnelle (PCE), la mesure d'inflation privilégiée par la Fed, a augmenté de 2,3% sur un an, après une hausse de 2,2% en avril. Cette évolution était anticipée par les économistes. Sur un mois, l'inflation PCE reste stable à 0,1%, en ligne avec les prévisions, après un taux similaire observé en avril.

Cependant, l'inflation sous-jacente, (core PCE) qui exclut l'énergie et les produits alimentaires, affiche une hausse de 2,7% en rythme annuel en mai, dépassant les attentes des analystes qui tablaient sur 2,6%. En données mensuelles, l'indice core PCE progresse de 0,2% en mai, là encore au-dessus des prévisions (+0,1%) et après une hausse de 0,1% en avril.

Dans le même temps, les dépenses de consommation des ménages américains ont reculé de 0,1% en mai, alors que le consensus attendait une hausse de 0.1%.

Les revenus des ménages, de leur côté, ont baissé de 0,4% sur le mois, à rebours des anticipations des économistes qui s'attendaient à une hausse de 0,3%. Plus tôt dans la semaine, l'estimation finale du PIB du premier trimestre a également été révisée à la baisse à -0.5% (contre -0.2% pour la précédente estimation), car la consommation a progressé moins vite qu'anticipé.

Pause estivale

Une inflation qui remonte un peu, une consommation et des revenus plus faibles qu'anticipées…tous ces chiffres ne vont pas dans le bon sens. Ils semblent plutôt éloigner la Fed de ses deux objectifs en même temps (stabilité des prix et emploi maximum).

Néanmoins, ces statistiques ne sont, dans l'absolu, pas dramatiques. A titre d'exemple, les revenus des ménages ont baissé mais les salaires progressent toujours. La contraction est due à d'autres catégories, comme les revenus de sécurité sociale. De même, la baisse des dépenses de consommation s'explique essentiellement par la chute de 49% des dépenses automobiles. Un phénomène technique, alors que la crainte des tariffs avait poussé les Américains à anticiper leurs achats au premier trimestre.

La conclusion pour la Fed, c'est toujours ce que nous dit Jerome Powell depuis des semaines, si ce n'est des mois : il faut "attendre pour avoir plus de clarté".

ALLEMAGNE

L'économie montre les premiers signes de reprise

Les mesures de relance annoncées par Berlin au printemps ont renforcé les perspectives de croissance de l'Allemagne.

Après cinq années de stagnation économique, la plus longue période de léthargie jamais connue par le pays depuis 1945, l'Allemagne semble entrevoir la lumière au bout du tunnel. Jeudi 12 juin, deux grands instituts économiques, celui de Munich (Ifo) et celui de Kiel (IfW) ont relevé leurs perspectives de croissance pour la première économie européenne. Ils anticipent désormais une croissance de 0,3 % en 2025 et de 1,5 % à 1,6 % en 2026. Un mieux largement dû aux mesures de relance annoncées au printemps par le nouveau gouvernement à Berlin.

« La crise de l'économie allemande a atteint son point le plus bas pendant le semestre d'hiver », a déclaré jeudi matin Timo Wollmershäuser, chef économiste à l'Ifo. Cette période a été marquée par une hausse des exportations (en anticipation des droits de douane imposés par l'administration américaine) et par un redémarrage de la consommation (grâce aux récentes hausses de salaire). « Après deux ans de baisse, l'industrie a atteint son plancher, à un faible niveau. Après deux ans de disette, la consommation privée augmente à nouveau de manière plus sensible, et les investissements des entreprises se tournent peu à peu vers le positif », confirme Stefan Kooths, du Kiel Institute for the World

Des attaquants utilisent Direct Send de Microsoft 365 pour du phishing

Une mauvaise configuration de la fonctionnalité Direct Send de Microsoft 365 donne la possibilité à des attaquants d'envoyer du phishing via des périphériques internes d'une entreprise. Le tout sans authentification, ni compromissions de compte.

Des chercheurs de l'éditeur en sécurité Varonis ont découvert un bug dans la fonction Direct Send de Microsoft 365. Celle-ci autorise des périphériques internes à une entreprise comme les imprimantes, les scanners ou des applications métiers à envoyer des emails sans authentification. La brèche a déjà été exploitée contre plus de 70 entreprises, principalement américaines, où les attaquants se font passer pour des utilisateurs internes et diffusent des messages de phishing sans compromettre de comptes. Pour en tirer parti, les cybercriminels s'appuient sur un nom d'hôte au format standard (du type tenantname.mail.protection.outlook.com) et une adresse email valide au sein de l'entreprise cible, souvent facile à obtenir via des sources publiques. Avec ces deux éléments, ils peuvent envoyer des courriels qui semblent provenir de l'entreprise elle-même.

« Cette faille illustre parfaitement le compromis constant entre simplicité et sécurité », commente Ensar Seker, RSSI chez SOCRadar à CSO. « Direct Send a été conçu pour faciliter l'envoi d'emails par des équipements comme les imprimantes, mais cette commodité devient un risque lorsqu'elle est mal configurée ou mal comprise », ajoute-t-il.

Des messages qui échappent aux contrôles classiques

Dans les campagnes analysées par Varonis, les cybercriminels ont utilisé un script PowerShell pour diffuser de faux messages de messagerie vocale, accompagnés d'un fichier PDF contenant un QR code. Celui-ci redirige les victimes vers un site conçu pour dérober leurs identifiants Microsoft. L'attaque repose sur plusieurs facteurs : l'absence d'authentification requise, la capacité à usurper l'adresse d'un utilisateur interne, et la tolérance de l'infrastructure Microsoft à ce type d'envoi dès lors que le destinataire appartient au même environnement organisationnel.

Les courriels ainsi transmis sont traités comme des messages internes, ce qui leur offre la possibilité d'échapper à de nombreux filtres de sécurité, y compris ceux de Microsoft et de solutions tierces qui se basent sur l'authentification, la réputation de l'expéditeur ou les schémas de routage.

« Beaucoup d'entreprises conservent les paramètres par défaut ou ne restreignent pas suffisamment les droits d'envoi, ce qui rend ce type d'usurpation relativement simple », observe Ensar Seker.

Des mesures préventives à mettre en œuvre

Pour identifier d'éventuelles exploitations de cette faille, les chercheurs de Varonis recommandent d'examiner les en-têtes des messages à la recherche d'adresses IP externes ou d'échecs d'authentification (SPF, DKIM, DMARC). Des incohérences dans les identifiants de locataire, l'envoi de messages à soi-même, ou encore l'utilisation d'agents en ligne de commande comme PowerShell peuvent également constituer des signes d'alerte.

Parmi les mesures préconisées figurent l'activation de l'option de rejet explicite de Direct Send dans Exchange Admin Center, le renforcement des politiques d'authentification (SPF avec option hardfail, DMARC strict), ainsi que la mise en place d'alertes pour les messages internes non authentifiés. Une sensibilisation des utilisateurs aux attaques par QR code, aussi appelées « quishing », est également conseillée. La firme de Redmond a fait savoir qu'il planchait sur une désactivation par défaut de la fonction. En attendant, les clients ont la possibilité de limiter les risques en configurant une adresse IP statique dans leur enregistrement SPF, même si cette exigence n'est pas imposée par défaut.

Des équipements banalisés

Les campagnes de spam et de phishing s'appuyant sur des périphériques comme les imprimantes ou les scanners tendent à se multiplier, car elles s'intègrent facilement dans les usages quotidiens des entreprises. « Les employés sont habitués à recevoir des notifications de documents numérisés, qu'ils ne remettent que rarement en question », souligne Ensar Seker. Selon lui, cette situation illustre un manque de visibilité sur les capacités réelles des équipements connectés. « Si l'on ignore ce que les appareils peuvent faire ou ce qu'ils sont autorisés à faire, il devient difficile de les sécuriser. »

Un constat que nuance Roger Grimes, spécialiste de la cybersécurité chez KnowBe4. S'il reconnaît une hausse de ce type d'abus, il estime qu'ils restent marginaux. « Cela fait des années que l'on évoque les risques liés aux imprimantes, copieurs ou scanners connectés. Dans la pratique, ces scénarios restent relativement rares. »

Le format d'image PNG se met à jour ! Mais ça veut dire quoi au juste ?

Le format d'image PNG, pilier du web depuis des décennies, reçoit sa première mise à jour majeure en 22 ans. Cette nouvelle spécification, publiée par le W3C, officialise enfin la prise en charge des animations et du HDR, modernisant en profondeur un standard incontournable. Connu de tous pour sa capacité à gérer la transparence avec une qualité sans perte, le Portable Network Graphics (PNG) est un format aussi discret qu'essentiel. Après plus de deux décennies sans évolution notable, le World Wide Web Consortium (W3C) vient de publier la troisième édition de ses spécifications. Cette mise à jour ne vient pas bouleverser les fondations du format, mais plutôt l'adapter aux usages et technologies d'aujourd'hui.

L'APNG : une officialisation attendue de longue date

La principale nouveauté est l'intégration officielle de l'Animated PNG (APNG) dans le standard. Proposée dès 2004 par des développeurs de Mozilla, cette extension permet de créer des animations, à l'instar du format GIF. Cependant, l'APNG surpasse son ancêtre en proposant des images en 24 bits et une transparence alpha sur 8 bits, offrant une qualité visuelle bien supérieure.

Jusqu'à présent, l'APNG fonctionnait comme une extension non officielle, bien que largement supportée par les navigateurs modernes comme Chrome et Firefox depuis des années. Son officialisation garantit une meilleure interopérabilité et pérennise son usage.

De plus, il conserve une rétrocompatibilité totale : un logiciel ne prenant pas en charge l'animation affichera simplement la première image du fichier, sans générer d'erreur.

Autre avancée significative : la prise en charge native du High Dynamic Range (HDR), permettant d'afficher des images avec une plage de couleurs et de luminosité beaucoup plus étendue. Cette capacité est rendue possible par l'intégration des Coding-Independent Code Points (CICP), une spécification issue du monde de la vidéo.

Cet ajout est particulièrement léger, ne nécessitant que quatre octets pour décrire l'espace colorimétrique, ce qui évite d'alourdir excessivement les fichiers. Pour les créateurs de contenu et les utilisateurs, cela signifie la possibilité de manipuler et de visualiser des images PNG avec un réalisme et une richesse de couleurs accrus, en phase avec les écrans modernes.

Enfin, la troisième édition du PNG standardise l'intégration des métadonnées EXIF (Exchangeable image file format). Ces données, bien connues des photographes, permettent d'embarquer directement dans le fichier des informations techniques telles que la vitesse d'obturation, l'ouverture, le modèle de l'appareil photo ou la date de la prise de vue. Cette formalisation renforce l'utilité du PNG dans des contextes professionnels et pour l'archivage numérique, un domaine où sa compression lossless (sans perte) est déjà très appréciée par des institutions comme la Bibliothèque du Congrès américain.

Une compatibilité assurée, pas de panique !

N'ayez crainte, cette mise à jour ne devrait causer aucun problème de compatibilité pour l'utilisateur final. En effet, la plupart des navigateurs web majeurs et des logiciels de retouche comme Adobe Photoshop prennent déjà en charge les fonctionnalités désormais officialisées, notamment l'APNG.

La démarche du W3C consiste davantage à ratifier des usages déjà bien établis qu'à imposer des changements drastiques. Vos anciens fichiers PNG restent parfaitement valides et les nouveaux seront lisibles par la majorité des applications récentes.

Cette modernisation positionne le PNG de manière plus compétitive face à des formats plus récents comme le WebP de Google.

Le WebP offre des avantages certains, notamment une compression plus efficace qui produit des fichiers jusqu'à 34% plus légers que le PNG à qualité visuelle comparable, et il gère aussi bien la compression avec ou sans perte. Il supporte également les animations, souvent avec une meilleure optimisation pour le web que l'APNG.

Cependant, le PNG conserve son avantage fondamental : sa compression lossless garantit une restitution parfaite de l'image originale, pixel par pixel. Cette caractéristique demeure indispensable pour les graphistes travaillant sur des logos, les artistes nécessitant une fidélité absolue des couleurs et les institutions procédant à de l'archivage à long terme.

Le W3C ne compte pas s'arrêter là. Cette troisième édition n'est qu'une étape dans un processus de modernisation continue. Des mises à jour futures sont déjà envisagées pour améliorer encore le format. Les prochaines versions pourraient se concentrer sur une meilleure gestion de l'interopérabilité entre les contenus SDR (Standard Dynamic Range) et HDR, ainsi que sur l'amélioration des algorithmes de compression pour réduire la taille des fichiers, le principal point faible historique du format.

Pourquoi la vitesse des voitures rapides est volontairement limitée à 250 km/h ?

Présenté en grande pompe en Chine ce jeudi 26 juin 2025, le nouveau et premier SUV de Xiaomi baptisé YU7, affole les compteurs de ventes. La marque high-tech annonce des centaines de milliers de ventes en quelques minutes. De quoi faire peur à Tesla dont les ventes du Model Y ont peine à décoller.

« Bridée électroniquement à 250 km/h » : cette mention apparaît souvent dans les fiches techniques des voitures sportives. Mais pourquoi donc tant de modèles, notamment allemands, sont-ils limités à cette vitesse symbolique ? S'agit-il de sécurité, de réglementation ou simplement d'un gentlemen's agreement ? Plongeons dans les coulisses d'une limitation aussi technique que diplomatique.

Le pacte des 250 km/h : un accord entre constructeurs

Dans les années 1980 et 1990, la guerre de la vitesse faisait rage entre les constructeurs européens, et plus particulièrement allemands. Mercedes, BMW et Audi développaient des bolides de plus en plus puissants capables de flirter allègrement avec les 300 km/h. Pour éviter d'attirer l'attention des autorités — notamment dans les pays voisins où la vitesse est très réglementée — ces marques ont passé un accord tacite : brider électroniquement leurs modèles à 250 km/h. Ce gentlemen's agreement visait à montrer qu'ils pouvaient se réguler eux-mêmes sans qu'une loi n'intervienne. D'autres constructeurs, notamment japonais, ont suivi le mouvement. En revanche, Porsche a toujours préféré se tenir à l'écart de ses compatriotes en évitant tout bridage.

Brider électroniquement : comment ça marche ?

Quand on parle de bridage à 250 km/h, il s'agit simplement d'électronique qui entre en jeu : le calculateur moteur, en lien avec le système de gestion du véhicule, détecte la vitesse atteinte et empêche l'accélération au-delà de cette limite. Le moteur continue de tourner normalement, mais la voiture refuse tout simplement d'aller plus vite, un peu comme si elle se heurtait à un plafond de verre.
Ce bridage est souvent lié au régime moteur, à la cartographie électronique ou à la coupure d'injection. Le tout est invisible pour le conducteur, sauf lorsqu'il atteint la fameuse barrière des 250.

Pourquoi 250 et pas 240, 260 ou 300 ?

La vitesse de 250 km/h n'a rien de magique, mais elle est apparue comme un compromis. Elle est suffisamment impressionnante pour flatter l'ego des conducteurs et affirmer le caractère sportif d'un modèle, mais pas trop excessive pour éviter la panique des autorités ou des associations de sécurité routière. Même si, il faut bien le dire, c'est une vitesse rarement atteinte sur route ouverte (même en Allemagne, où les portions d'autoroute non limitées deviennent de plus en plus rares et encombrées). Sur circuit, les lignes droites sont par ailleurs souvent trop courte pour permettre de grimper jusqu'à 250 km/h. Cela permet donc aux constructeurs de proposer des voitures performantes sans vraiment que les conducteurs ne puissent s'apercevoir de l'existence de cette bride, à de rares exceptions près.

Tous les modèles sont-ils concernés ?

Non. Ce bridage à 250 km/h concerne surtout les grandes berlines sportives, les coupés ou les modèles haut de gamme. Des modèles comme la BMW M5, l'Audi RS6 ou la Mercedes-AMG E63 pourraient facilement dépasser les 300 km/h sans bridage. Certains constructeurs proposent d'ailleurs une option pour lever cette limitation, souvent sous forme de pack performance, comme chez BMW, qui pousse la vitesse maximale à 280 voire 305 km/h.

Et la sécurité dans tout ça ?

C'est l'un des arguments majeurs du bridage : la sécurité. À 250 km/h, chaque erreur devient critique. Freiner, éviter un obstacle ou simplement garder le contrôle demande des réflexes surhumains et une route parfaitement dégagée. De plus, rouler à ces vitesses use prématurément diverses pièces mécaniques. Le bridage préserve aussi la fiabilité du véhicule à long terme, du moins pour ceux qui peuvent emprunter des tronçons d'autoroute illimités tous les jours.

Une limite de plus en plus symbolique ?

Avec l'électrification, les puissances ont parfois tendance à s'envoler. Mais les vitesses de pointe ne suivent pas vraiment le mouvement. C'est même souvent tout l'inverse en raison de l'absence de boîte de vitesses sur la majorité des modèles, de pneus pas toujours adaptés ou encore d'une autonomie qui peut très rapidement chuter à allure élevée. Une BMW i5 M60 plafonne ainsi à 230 km/h malgré ses 601 ch. L'Audi e-Tron GT respecte cependant la tradition en étant bridée à 250 km/h, alors que les Tesla Model S ou Porsche Taycan peuvent dépasser cette barre symbolique sans soucis. Dans un monde où la vitesse est de plus en plus surveillée, cette limitation volontaire continue de faire parler d'elle, sans pour autant concerner directement le conducteur lambda. Certains constructeurs, comme Renault ou Volvo, ont même choisi de brider leurs voitures à 180 km/h.

Un pacte de passionnés

La limitation à 250 km/h est à la fois une mesure diplomatique, un outil marketing et une barrière de sécurité. Ce n'est pas une loi, mais un choix — un pacte presque chevaleresque entre marques premium. Et avouons-le, même si peu d'entre nous auront l'occasion d'atteindre cette vitesse, savoir que notre voiture pourrait suffit souvent à flatter notre ego d'automobiliste passionné.

D'après Xiaomi, son nouveau SUV démarre très fort

Après avoir rapporté un très gros succès pour sa première voiture la berline SU7, le constructeur automobile Xiaomi indique avoir reçu près de 300 000 commandes pour son nouveau SUV le YU7. Evidemment, ce dernier bénéficie d'un prix extrêmement bas en Chine.
258 000 exemplaires. Voilà le nombre de ventes atteint par la Xiaomi SU7 en seulement quatorze mois. Parti de nulle part, le nouveau constructeur automobile chinois a largement séduit la clientèle de son pays. Certes, certains de ces chiffres ont fait douter des observateurs qui soupçonnent la marque de les gonfler un peu pour l'image alors que, dans le même temps, une campagne de désinformation négative aurait aussi visé Xiaomi dans le pays via des dizaines de milliers de comptes sur les réseaux sociaux (une enquête officielle est en cours). Mais pour un constructeur automobile qui ne vendait aucune voiture il y a un peu plus d'un an, il s'agit assurément d'un lancement réussi. Et le second modèle de la marque ne devrait pas changer la donne au vu des chiffres avancés par Xiaomi à l'occasion du lancement commercial du YU7, son tout nouveau SUV.

289 000 commandes, déjà

D'après Xiaomi, pas moins de 289 000 commandes du YU7 auraient été enregistrées en seulement une heure après la commercialisation en ligne du modèle. Il fallait verser un acompte de 5 000 yuans pour réserver son exemplaire, soit environ

594 euros.
Comme pour tous les modèles électriques chinois bénéficiant d'une fiscalité particulièrement avantageuse dans le pays, le Xiaomi YU7 affiche d'ailleurs un prix canon : 253 500 yuans, soit environ 30 161€. Pour un modèle de base « Standard » équipé de batteries de 96,3 kWh et développant 319 chevaux (avec une autonomie maximale évidemment élevée et une recharge de 10 à 80% en 12 minutes), l'addition est intéressante.

Plus gros qu'un Tesla Model Y

Rappelons que le Xiaomi YU7 mesure 4,99 mètres de long et dépasse ainsi la taille des SUV électriques les plus en vue de notre marché (Tesla Model Y en tête). Les modèles de Xiaomi ont bien sûr vocation à être commercialisés en Europe d'ici l'année prochaine mais leur prix chez nous sera logiquement beaucoup plus haut.

Mots fléchés

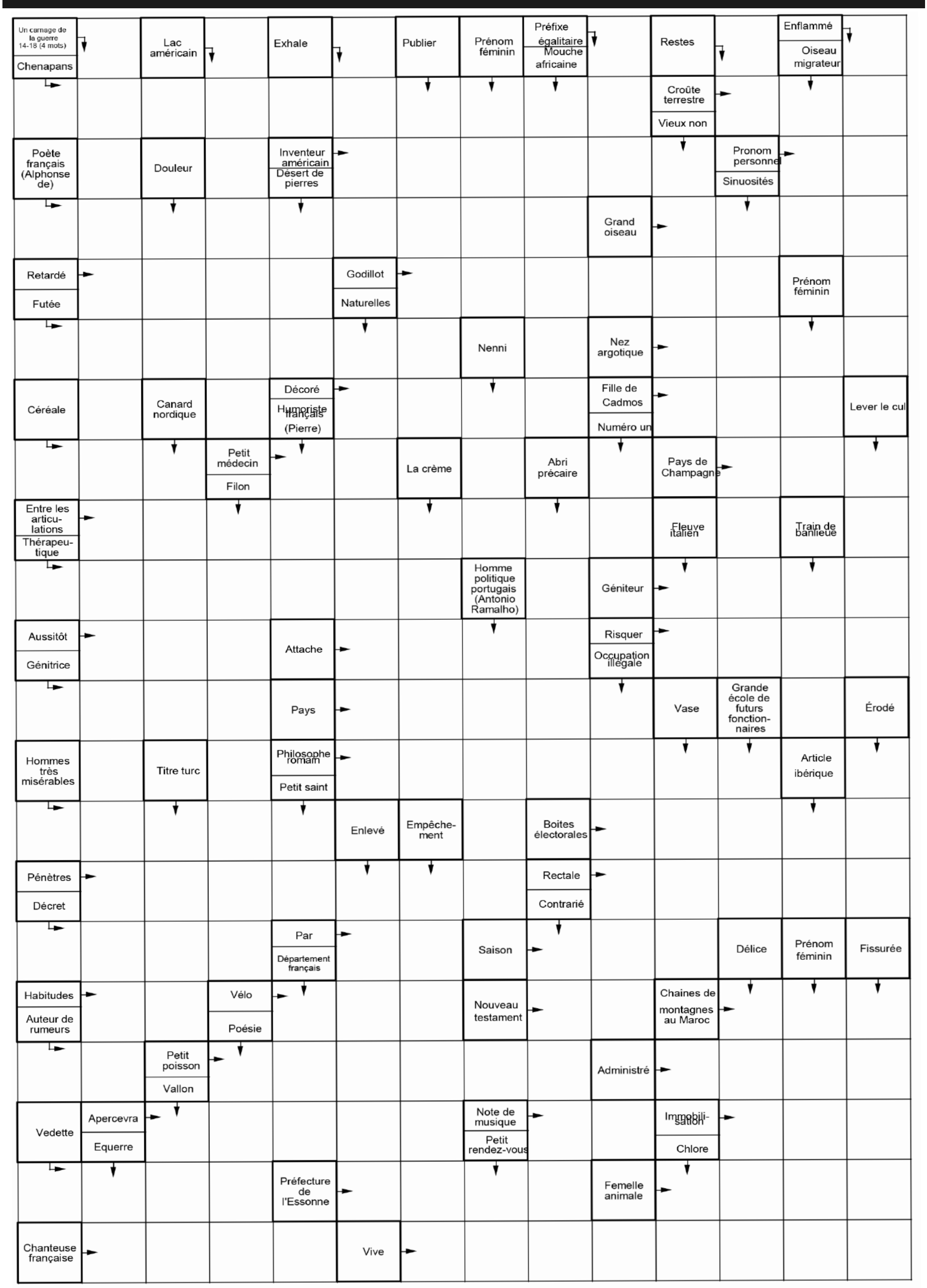

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Lundi 30 juin 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

MEETING INTERNATIONAL EN BELGIQUE-200 MÈTRES

Victoire de l'Algérien Skander Djamil Athmani

Le sprinter algérien Skander Djamil Athmani a remporté le 200 mètres d'un meeting international d'athlétisme, disputé, hier samedi en Belgique, avec un chrono de 20.96. Sur le podium de cette course, l'international algérien a devancé deux Belges, Olivier Lifrange (2e en 20.97″) et Timber Huysmans (3e en 21.20″). Le mérite d'Athmani est d'autant plus grand qu'il a remporté cette course en bravant un vent défavorable de 1,9 mètre/seconde, sans parler de la résistance farouche de Lifrange, qu'il a battu au sprint, avec un centième de seconde d'avance. Une nouvelle victoire, qui confirme l'excellente forme dans laquelle se trouve actuellement l'international algérien, ayant remporté de nombreuses courses au cours des trois derniers mois, y compris sur 100 mètres. Skander Djamil Athmani, né le 21 juin 1992 à Constantine (Algérie), est un athlète handisport Algérien, détenteur de deux titres de champion du monde, champion paralympiques à Pékin en 2020 et Paris en 2024

HYDROCARBURES

Signature d'un accord-cadre entre ALNAFT et la société omanaise PETROGAS

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a signé, ce dimanche à Alger, un accord-cadre avec la société omanaise PETROGAS Exploration & Production L.L.C., portant sur l'exploration de nouvelles opportunités d'investissement dans le secteur des hydrocarbures en Algérie, a indiqué un communiqué de l'Agence.
Cet accord vise notamment le développement de nouveaux gisements, ainsi que l'optimisation de la production des gisements existants, précise la même source.
Selon ALNAFT, cette initiative s'inscrit dans sa stratégie de promotion des partenariats internationaux et de valorisation du potentiel énergétique national, en attirant des opérateurs étrangers expérimentés.
La signature de cet accord illustre, selon l'Agence, l'attractivité du domaine minier algérien et la confiance renouvelée des compagnies internationales dans les perspectives du secteur des hydrocarbures en Algérie.
Créée en 1999, PETROGAS E&P est une filiale du groupe omanais MB LLC, actif dans plus de 20 pays.
Elle est spécialisée dans l'exploration et la production des hydrocarbures, notamment au Sultanat d'Oman, en Egypte, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et au Danemark, rappelle le communiqué.

ETATS-UNIS

Manifestation massive à New York pour dénoncer la poursuite de l'agression génocidaire sioniste à Ghaza

Des milliers de personnes ont manifesté à New York pour dénoncer la poursuite de l'agression génocidaire sioniste à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, a rapporté dimanche l'agence de presse palestinienne Wafa.
Les manifestants ont traversé les principales artères de Manhattan et brandi des drapeaux Palestiniens ainsi que des pancartes appelant à l'arrêt immédiat des bombardements sionistes, tout en scandant des slogans exigeant la fin du soutien militaire américain à l'entité sioniste, précise Wafa.
Par ailleurs, les organisateurs ont affiché leur détermination à poursuivre leur mobilisation pour faire entendre la "voix de Ghaza" dans les rues de New York, soulignant que le silence face aux massacres équivaut à une complicité, ajoute la même source.

COOPÉRATION KAZAKHSTAN-ALGÉRIE

Vers un partenariat renforcé dans le secteur de l'Énergie et des Mines

Le Ministre d'État, Ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu ce dimanche, Anuarbek Akhmetov, Ambassadeur de la République du Kazakhstan en Algérie. La rencontre s'est déroulée en présence de la Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer, et du Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Énergie, chargé des Énergies Renouvelables, M. Noureddine Yassa, ainsi que des cadres du ministère.
Cette rencontre a été consacrée à l'examen de l'état actuel des relations de coopération entre l'Algérie et le Kazakhstan et aux moyens de les renforcer, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables. Cet échange témoigne de la profondeur et de la solidité des liens unissant les deux pays.
À cette occasion, le Ministre d'État a présenté la stratégie de développement du secteur de l'énergie et des mines en Algérie, mettant en lumière les opportunités d'investissement et de partenariat offertes par le pays. Il a particulièrement insisté sur l'exploration et la production d'hydrocarbures, le développement des infrastructures énergétiques, les industries pétrolières et gazières, ainsi que le secteur de la pétrochimie.
Les deux hommes ont également abordé les possibilités de coopération dans la production d'électricité, notamment en ce qui concerne les équipements de production et les énergies nouvelles et renouvelables, ainsi que le développement des industries connexes. L'accent a été mis sur l'importance de l'échange d'expertises et du transfert de technologie dans les domaines de la transition énergétique et du stockage de l'énergie.
Concernant le secteur minier, la réunion a été l'occasion d'explorer les moyens de renforcer la collaboration entre les entreprises des deux pays et de développer des partenariats efficaces dans l'exploitation et la transformation des ressources minérales en Algérie. Dans ce contexte, le Ministre a exprimé l'intérêt de l'Algérie à bénéficier de l'expertise kazakhe dans ces domaines et a souhaité une contribution concrète des entreprises kazakhes dans la réalisation des grands projets en cours et futurs, notamment dans les hydrocarbures et les mines.
A l'issue de la rencontre, il a été convenu de renforcer la coordination et la consultation mutuelle en créant un groupe de travail composé d'experts des deux pays. Ce groupe sera chargé d'identifier et de suivre les projets de coopération bilatérale dans les secteurs de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, afin de garantir des résultats concrets et partagés.

ALGÉRIE- INDE

Renforcement de la coopération parlementaire

La ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, a reçu, ce dimanche,Swati Vijay Kulkarni, Ambassadrice de la République de l'Inde en Algérie. Cette audience s'inscrit dans la volonté commune de dynamiser la coopération bilatérale en matière de relations parlementaires.
Les discussions ont porté sur les diverses opportunités de collaboration entre l'Algérie et l'Inde dans le domaine parlementaire.
Un accent particulier a été mis sur l'échange d'expertises et d'expériences concernant la coordination entre les pouvoirs exécutif et législatif, ainsi que sur les mécanismes adoptés par l'Algérie, notamment par l'intermédiaire du Ministère des Relations avec le Parlement.
La Ministre a présenté les points saillants de l'expérience algérienne dans ce domaine et a souligné le rôle essentiel que joue son ministère pour assurer l'harmonie et la complémentarité entre les activités du gouvernement et le Parlement, conformément aux dispositions de la Constitution et de la législation nationale.
Pour sa part, l'Ambassadrice indienne a exprimé son appréciation pour l'expérience algérienne et a réaffirmé la disposition de son pays à renforcer la coopération parlementaire et à intensifier les canaux de communication et de coordination entre les deux nations

JOURNÉE INTERNATIONALE DU PARLEMENTARISME

Le Conseil de la Nation salue les avancées des droits des femmes

À l'occasion de la Journée internationale du parlementarisme, célébrée le 30 juin, le Bureau du Conseil de la Nation, présidé par M. Azouz Nasri, a salué dimanche les avancées réalisées en matière de droits des femmes en Algérie.
Le communiqué souligne que la révision constitutionnelle de 2020, initiée par le Président Abdelmadjid Tebboune, a consacré le principe de la parité, appuyée par des programmes d'autonomisation économique, la prolongation du congé maternité, la criminalisation des violences faites aux femmes et l'amélioration des dispositifs de protection.
Le Conseil a également rappelé la participation croissante des femmes algériennes dans tous les secteurs, ainsi que leur contribution historique à l'édification nationale, réaffirmant leur rôle comme « socle essentiel de l'Algérie nouvelle ».
Enfin, le Bureau a exprimé sa solidarité avec les femmes palestiniennes et sahraouies, appelant les parlements et la communauté internationale à agir pour mettre fin aux violences, privations et oppressions dont elles sont victimes.

SOUS LE SLOGAN « PROFITE DE L'ÉTÉ DANS LA PROPRETÉ »

Opération nationale de bénévolat des plages

Pour la saison estivale 2025, Algérie Télécom renouvelle son engagement citoyen en faveur de la protection de l'environnement en organisant, le samedi 28 juin 2025, une opération nationale de nettoyage des plages le long du littoral algérien sous le slogan : « Profite de l'été…dans la propreté ».
De Tlemcen à El Tarf, en passant par Aïn Témouchent, Oran, Chlef, Alger, Tizi-ouzou, Bejaia, Jijel, Skikda et Annaba, les employés d'Algérie Télécom des Directions Opérationnelles des Télécommunications de chaque wilaya et avec le soutien des autorités locales, se sont mobilisés bénévolement, dans un esprit de solidarité et d'entraide, pour la réussite de cette campagne citoyenne nationale.
Alliant écologie, éducation civique et solidarité, l'initiative éco-citoyenne « Profite de l'été…dans la propreté » vise à sensibiliser le grand public notamment les enfants, sur la nécessité de préserver l'équilibre du rivage marin tout en invitant les estivants à faire preuve de responsabilité afin de protéger le littoral particulièrement durant cette période de grandes vacances connue pour l'importante affluence des citoyens.
Cette campagne de responsabilité sociétale est une contribution citoyenne d'Algérie Télécom pour permettre aux estivants de profiter des bienfaits de la mer sur une plage propre, en gardant à l'esprit le devoir de chacun à préserver les espaces communs et les richesses écologiques naturelles de l'Algérie.
Par cette louable action bénévole, Algérie Télécom réitère son engagement sociétal constant et son implication active et continue au sein de la société.